

CONSEIL GENERAL DU NORD

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE
RUMILLY-EN-CAMBRESIS

ETUDE CADRE DE VIE



NOTICE

Henri TESSON
Paysagiste Conseil
32, Bd de la République
59500 DOUAI

DECEMBRE 1991

INTRODUCTION

L'Etude "Cadre de Vie" de la commune de Rumilly-en-Cambrésis se décompose en trois chapitres :

PRESENTATION GENERALE :

Le but de ce chapitre est de comprendre l'organisation de la commune à travers sa configuration actuelle, sa géographie et son histoire.

Ce constat est le résultat d'une analyse sensible (comment on perçoit la ville) et d'une analyse objective (qui vise à expliquer pourquoi la ville est perçue de cette manière).

ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE :

A partir de l'étude générale sont définis un certain nombre d'orientations à long terme concernant le développement de l'urbanisation ou la restructuration de vastes zones.

Toutes ces opérations de grande envergure sont regroupées sur le plan au 1/2000 ème. C'est également une réflexion de base, utile lors des révisions de P.O.S.

ACTIONS DANS LE CENTRE VILLE :

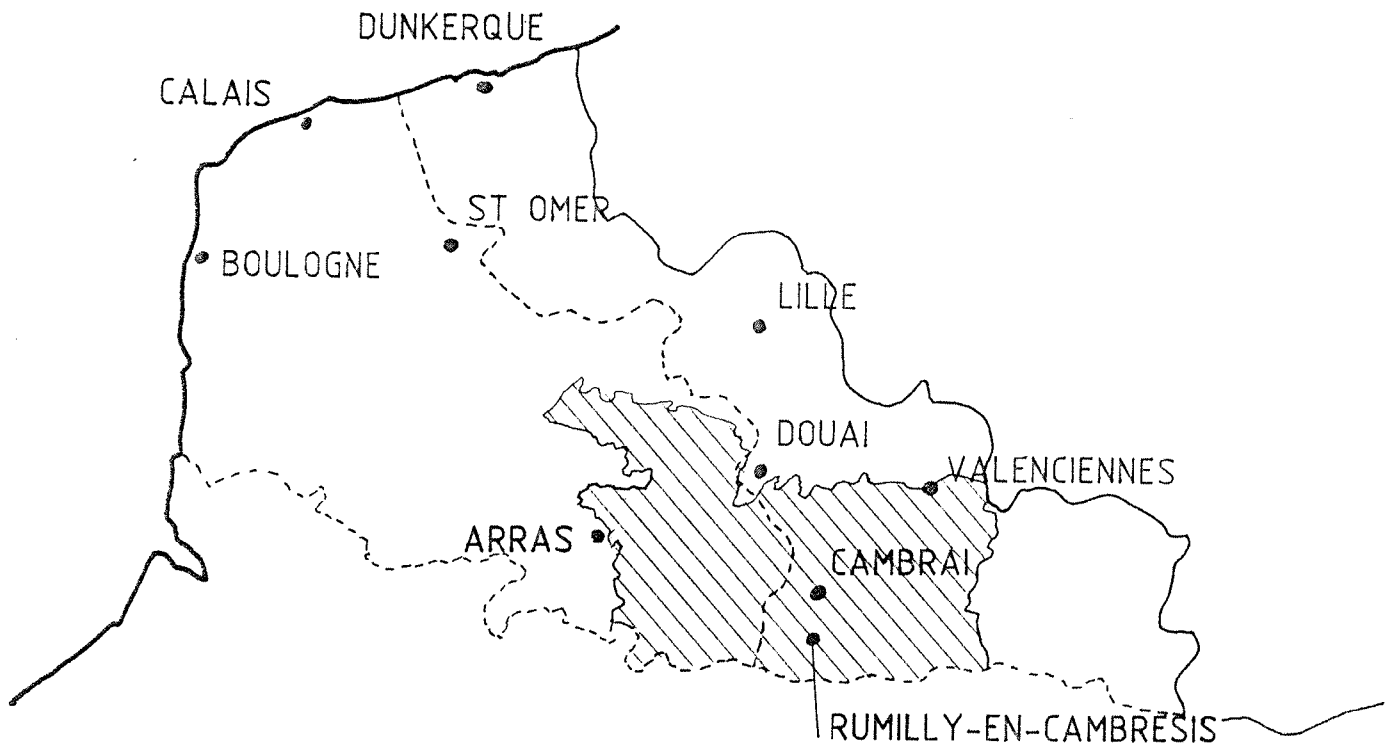
Elles correspondent à des opérations ponctuelles pouvant être réalisées facilement et rapidement dans le cadre des opérations "Cadre de Vie" subventionnées par le Conseil Général du Nord.

Chaque opération se reporte aux orientations à l'échelle de la commune afin de garantir une cohérence dans l'ensemble des projets.

Les esquisses fournies sont de niveau APS et chiffrées.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

LE BAS ARTOIS-CAMBRESIS



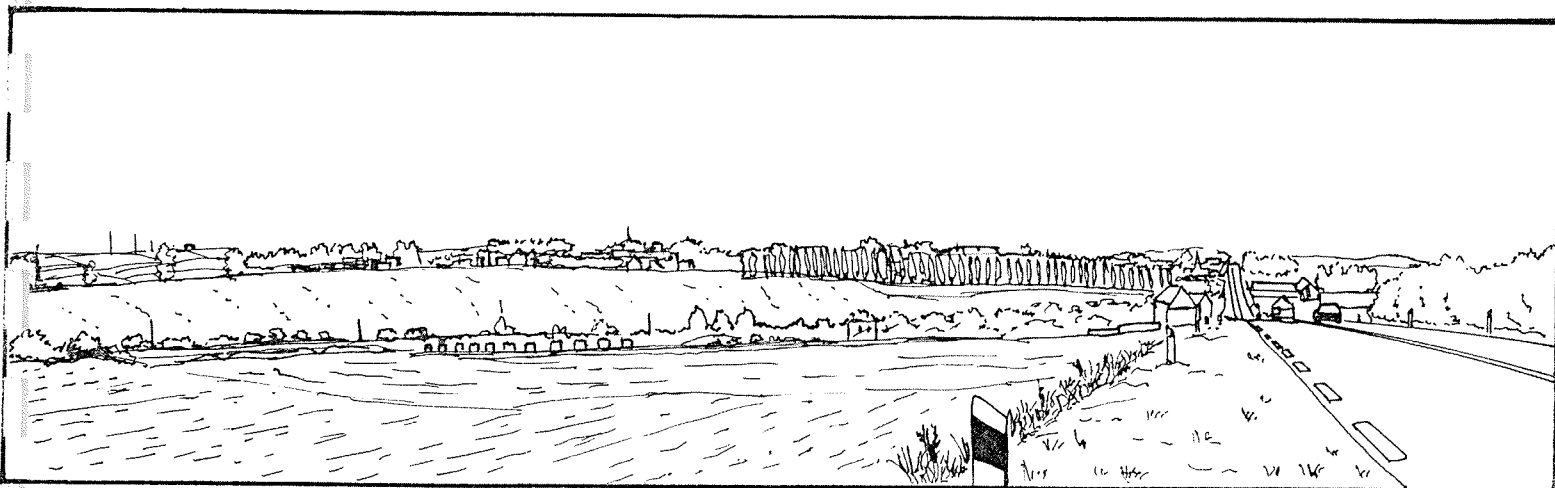
La commune se situe au coeur de la région naturelle du Bas Artois-Cambresis. C'est un vaste ensemble indéfini de basses collines et de plateaux sur socle de craie à couverture limoneuse plus ou moins épaisse, s'étendant aux confins du haut Artois à l'Ouest de l'Ostrevent au Nord, du Pays Normal à l'Est et de la Picardie et du Vermandois au Sud.

En dehors des villes et des sillons des vallées (peu fréquentes) l'occupation du sol se fait en openfields, quelques décrochements de sol en large escalier le long des pentes annoncent la structure morphologique des rideaux Picards.

DECOUVERTE DE LA COMMUNE

La RN 44, droite et rectiligne, relie directement les grandes villes : Cambrai et à partir du carrefour Bonavis Péronne et Le Catelet. Cette grande route ne vient que frôler le village qui s'organise à l'Est de cet axe le long d'une route elle aussi orientée Nord/Sud reliant Cambrai à Masnière.

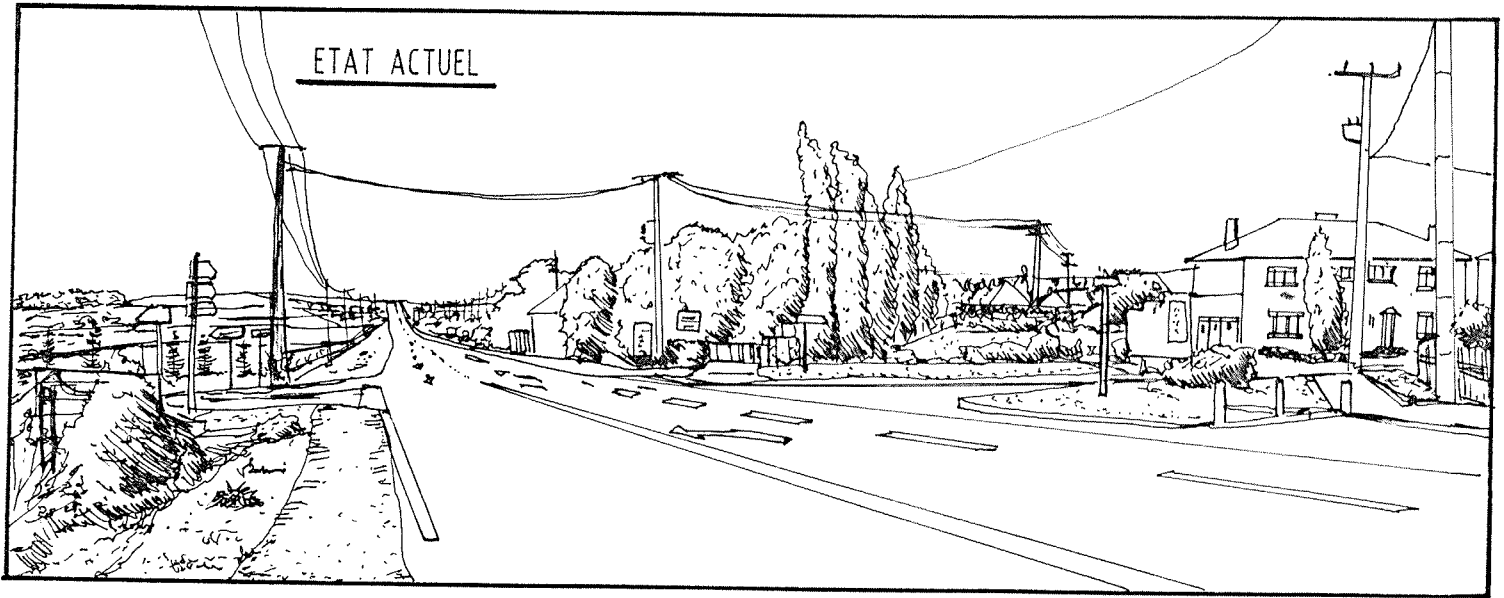
En arrivant depuis Cambrai (dont la desserte est directement et rapide) on observe très bien se décalage entre la route et le village. Les constructions le long de la RN 44 sont récentes et souvent de caractère industriel (ateliers).



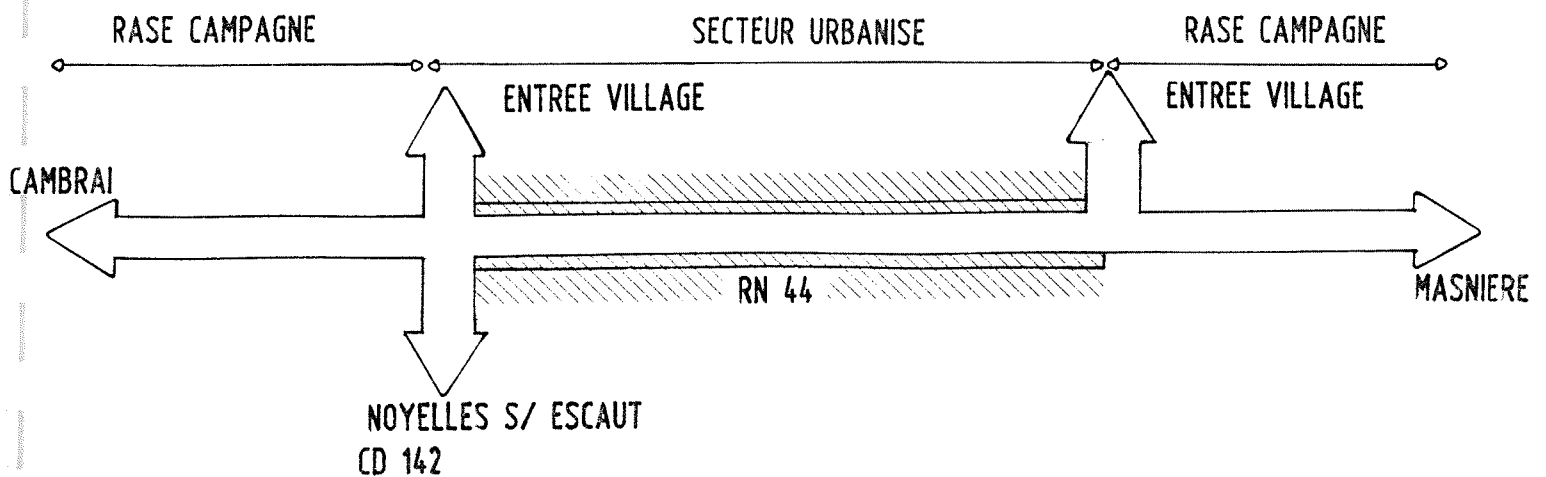
Le croisement entre la RN 44 et la RD 142 correspond à l'entrée du village mais aussi au carrefour d'un axe de communication important (la RN 44 qui rejoint l'autoroute A2 par la D 917) et d'un axe touristique potentiel très fort qui distribue d'Ouest en Est :

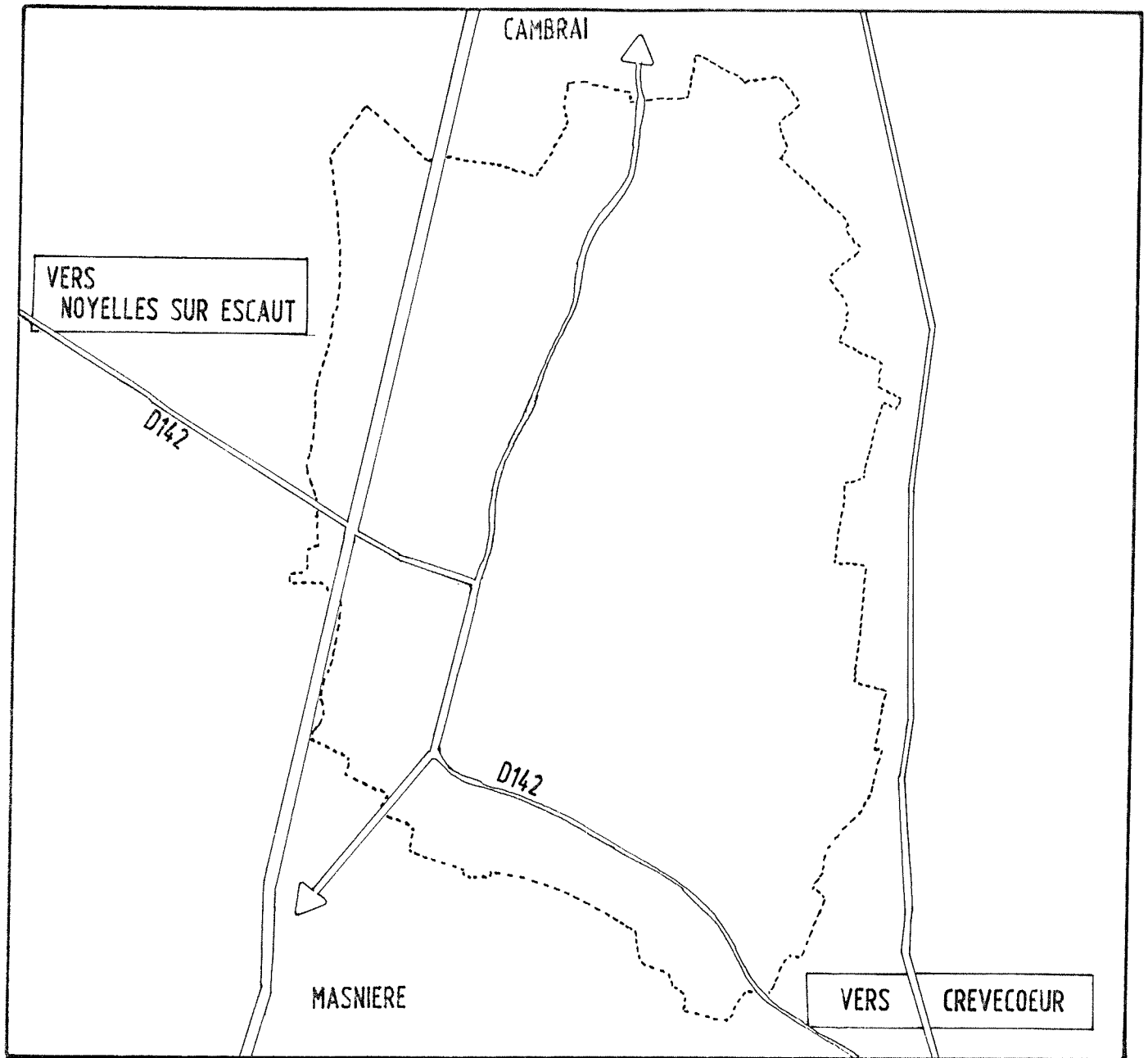
- Noyelles-sur-Escaut (moulin et bâtiments anciens),
- Rumilly-en-Cambrésis (souterrains et fresques de l'église),
- Crèvecoeur-sur-Escaut,
- Lesdain (village du XVIII ème siècle),
- Esnes (château),
- Les rues des Vignes (site archéologique, abbaye du Vaucelles).

Les entrées du village sont discrètes ce qui amène deux problèmes : une vitesse excessive dans le tronçon de la RN 44 qui traverse des zones urbanisées et une difficulté pour comprendre et bien hiérarchiser les accès au centre du village.

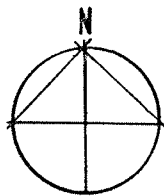


Les deux accès au village délimitent approximativement les sections en rase campagne de celle en milieu urbain. Sur cette dernière, l'importance des bas côtés (gazon et schiste côté Ouest, trottoir et large bande de stationnement côté Est) n'est pas suffisamment utilisée : rien n'invite à ralentir.





ROUTES ET PRINCIPALES DIRECTIONS



CIRCULATIONS



LIMITES COMMUNALES

UN CENTRE ECLATE

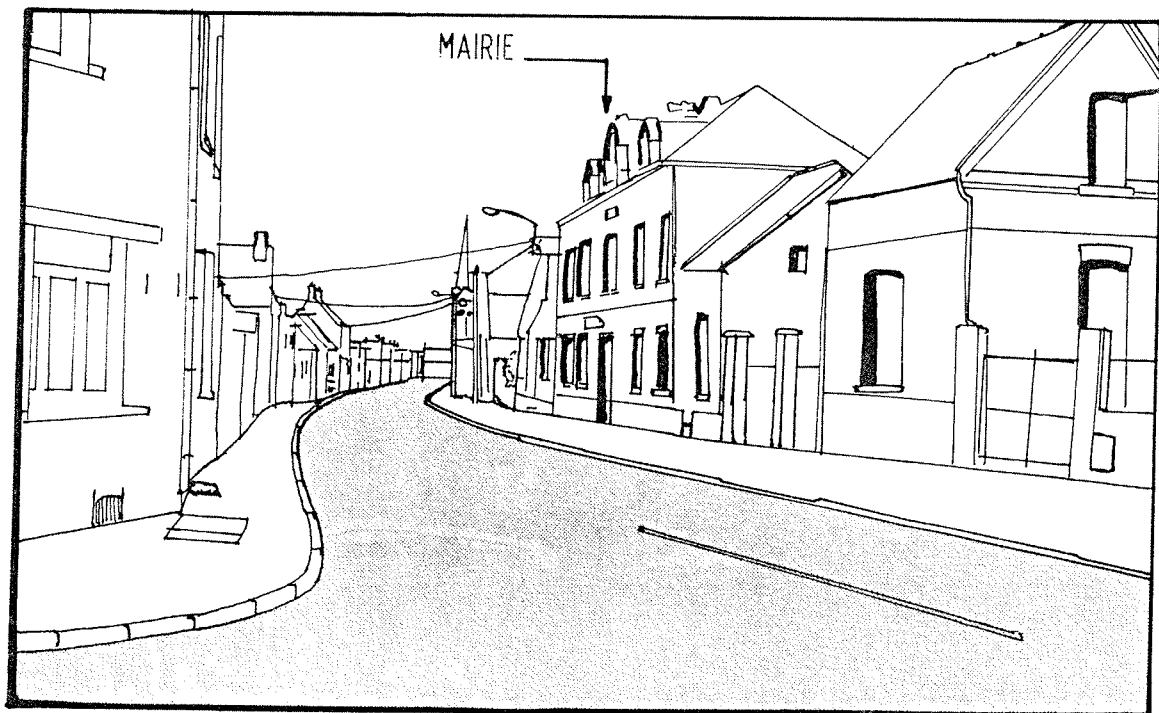
Les équipements publics (église, poste, mairie, mille clubs...) sont répartis le long de la rue principale du village et ne définissent aucune centralité. La disposition de nombreuses places plus ou moins étirées le long de cet axe orienté Nord-Sud concourent à perturber d'avantage la perception du centre.

Plusieurs places ne sont en fait que des élargissements des rues et correspondent d'après le cadastre en 1880 à des anciens abreuvoirs.

Seule la grand place située au croisement de deux rues importantes (la rue Barbusse qui rejoint la RN 44 et la rue Charles Gide) a réellement un rôle de lieu de vie et d'échange. Elle accueille souvent les fêtes (ducasses, cirques...).

Toutefois elle est aujourd'hui trop indépendante de la rue Gide (elle lui est perpendiculaire) et de nombreux équipements publics.

La mairie est très discrète et se confond au reste du bâti malgré l'inscription installée sur la façade. En effet aucun élément architectural remet en valeur le principal bâtiment communal. Les espaces publics (trottoirs) ne soulignent nullement la mairie.





EGLISE

GIDE

CHARLES

RUE

MAIRIE

GRAND-PLACE

MILLE CLUBS

CURIE

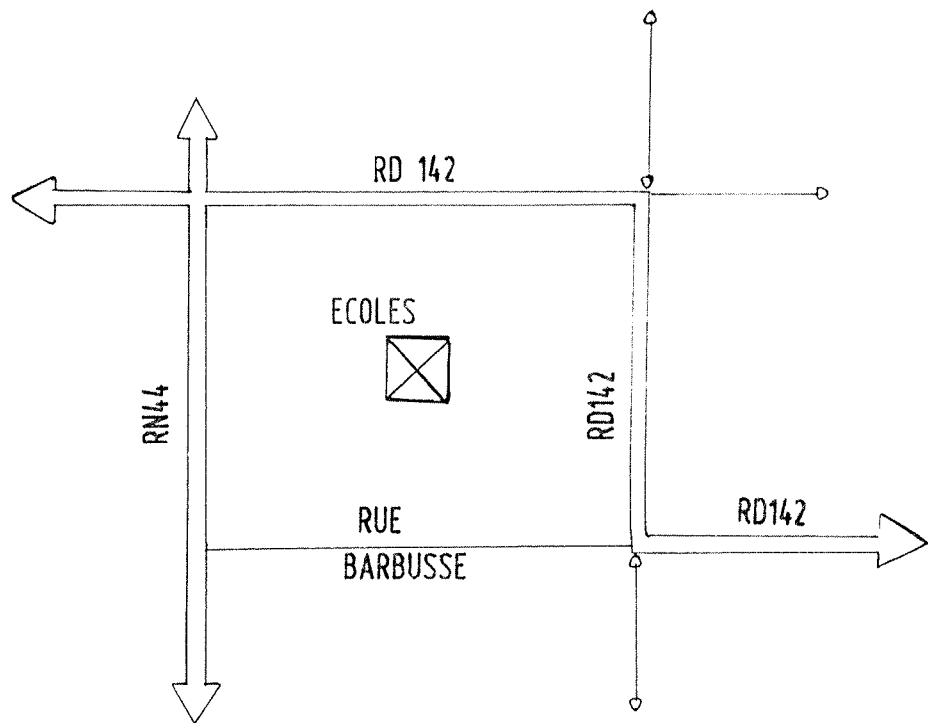
PIERRE

RUE

DES ESPACES CACHES

Le quartier central du village qui regroupe les écoles et un terrain de sport présente la particularité d'être accessible que par des venelles piétonnes et par une rue étroite obligatoirement à sens unique.

Cet ensemble n'est absolument pas perceptible depuis les rues qui le cerne : la RN 44, la RD 142 (rue Jean Jaurès et rue Charles Gide) et la rue Barbusse.

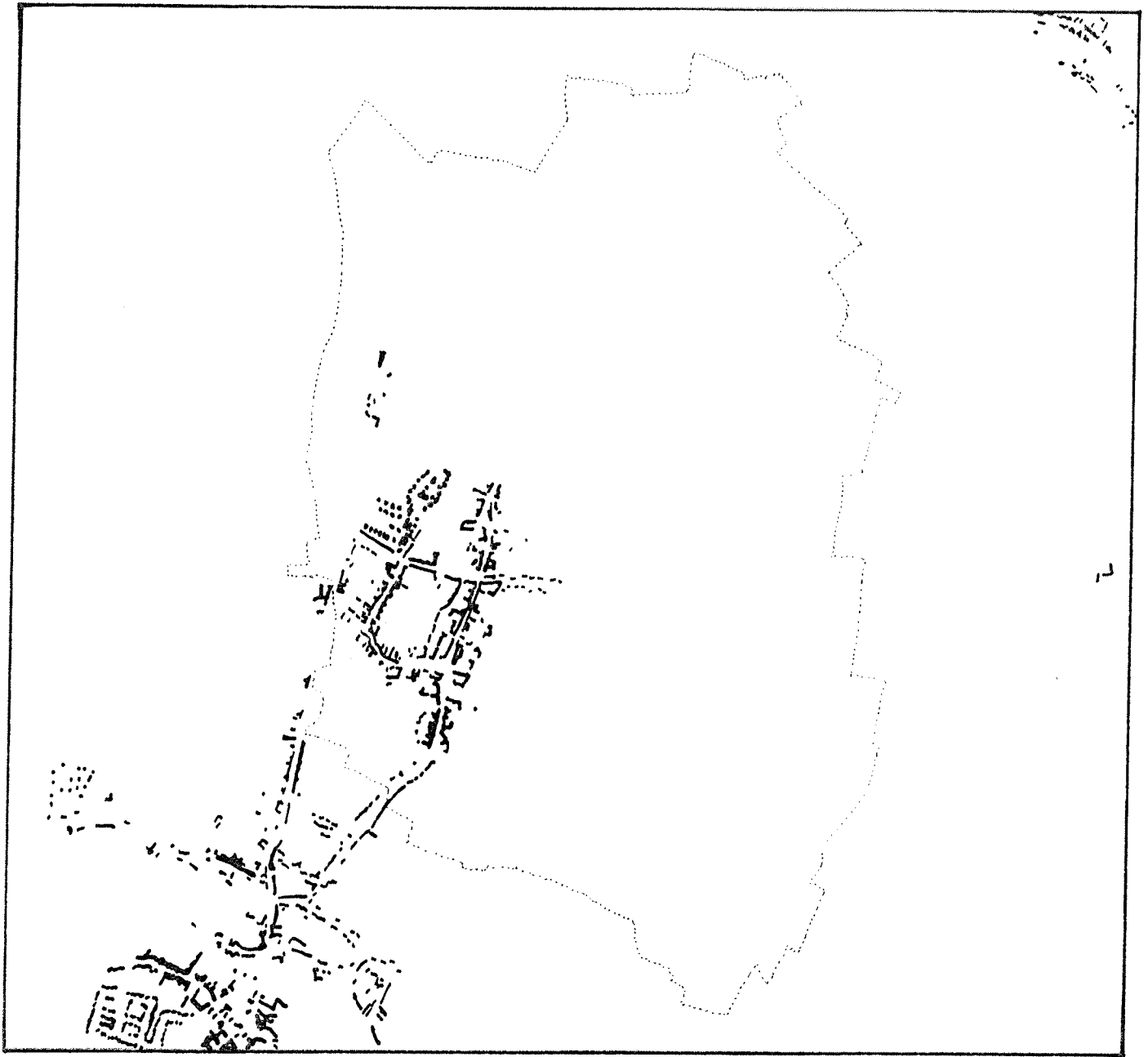


UN VILLAGE BIEN STRUCTURE

Malgré sa complexité; centre éclaté, des espaces cachés... Le village de Rumilly-en-Cambrésis présente une image d'ensemble cohérente.

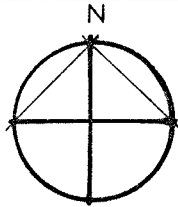
La structure en "village-tas" est toujours préservée et même renforcée depuis la création de nouveaux lotissements au Nord-Ouest du village. l'implantation des nouvelles rues s'inscrit parfaitement dans la logique préexistante. Seule l'architecture et la disposition des maisons distinguent les nouveaux quartiers du reste du village.


Le problème réside plutôt dans le développement de l'urbanisation le long des routes qui conduit à rendre confuse la transition avec Marcoing. *Paris*



CARTE DE L HABITAT

0 1KM



 HABITAT

 LIMITES COMMUNALES

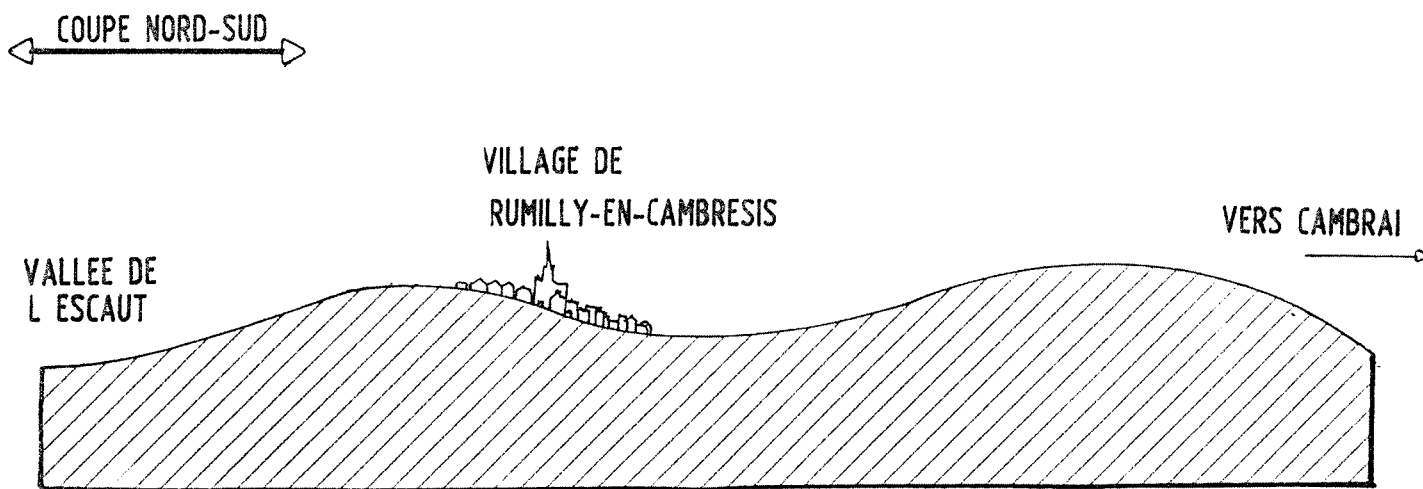
UN VILLAGE DE PLATEAU

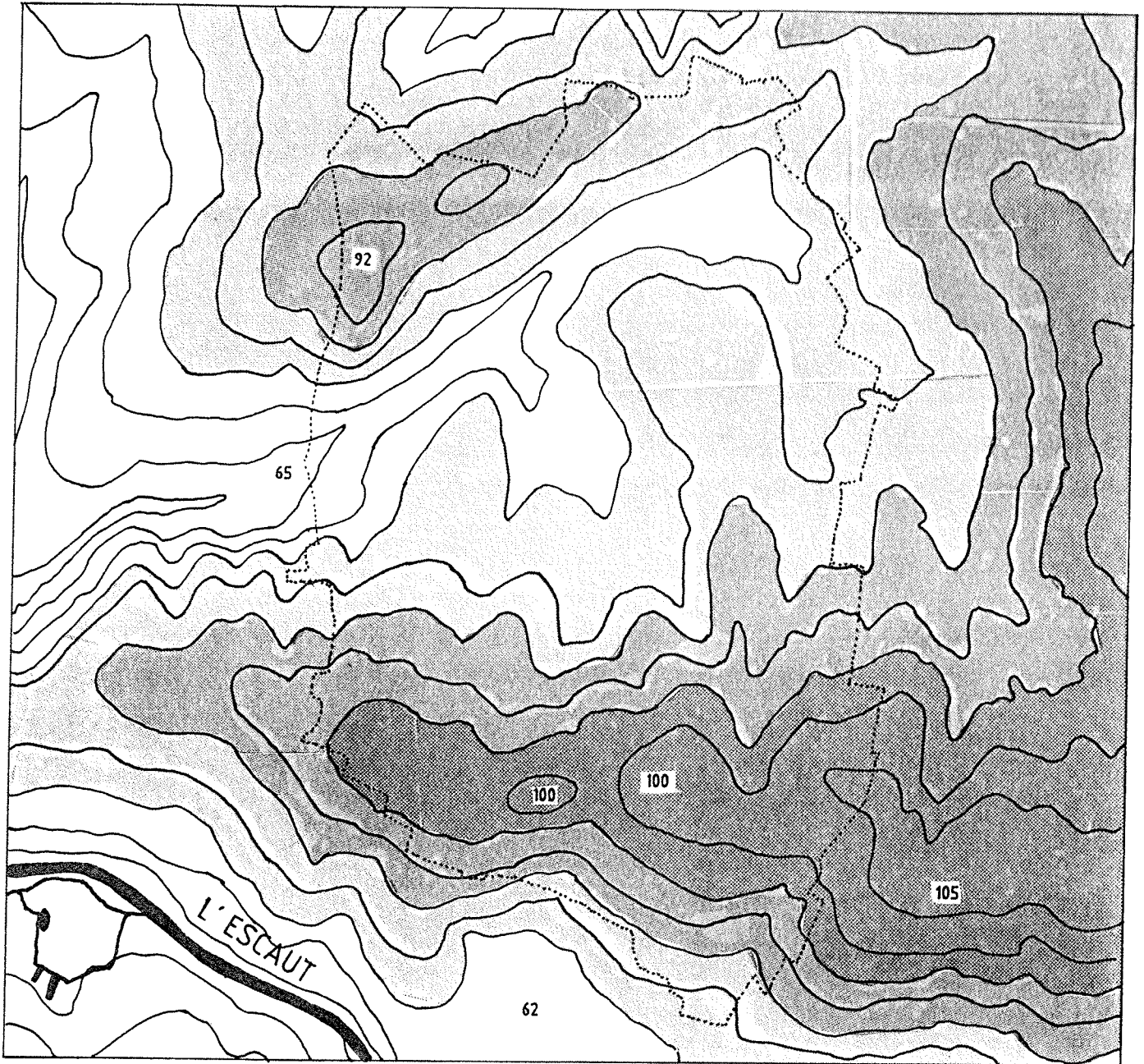
Le village est installé sur le versant Nord d'une colline orientée Est-Ouest. Depuis la frange Nord, on découvre un vaste paysage agricole et vers l'Ouest, les structures de prévital sur Noyelles-sur-Escaut. La vue de Cambrai est masquée par une colline similaire à celle où prend appuie le village.

Vers l'Est et le Sud, de l'autre côté de la colline, la vallée de l'Escaut contraste avec les plateaux aux paysages dégagés : les boisements et les prairies alternent le long des 4 rivières et du canal pour former une structure très verdoyante.

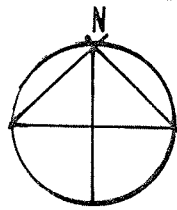
Mais depuis le village, on devine à peine la présence de cette vallée grâce aux cimes des arbres qu'elle abrite.

Dans le village, les "espaces verts" sont rares mais les terrains de sports et les places engazonnées offrent des espaces susceptibles d'accueillir diverses activités sportives et ludiques ou se reposer et se rencontrer. Malheureusement, ils n'offrent qu'un seul type d'espace : des plaines de gazon (horizontales) bordées d'arbres.





CARTE DU RELIEF ET DE L'EAU



 COURBE DE NIVEAUX

 LIMITES DE COMMUNE

ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

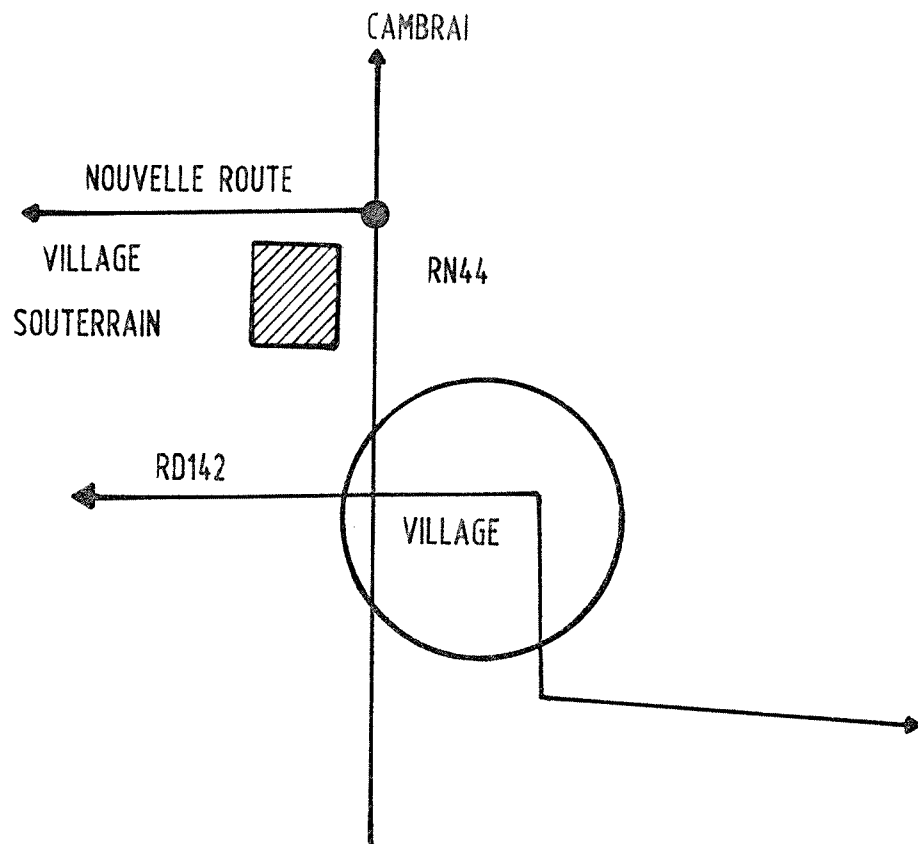
LE VILLAGE SOUTERRAIN

La commune possède, caché à quelques mètres sous terre un ensemble de refuges souterrains dont la taille et l'intérêt permet d'envisager des aménagements visant à leur ouverture au public et de s'inscrire dans le développement touristique dans l'Ouest du Cambrésis.

Le projet de voie de contournement Sud de Proville aboutirait sur la RN 44 au Nord du village, à proximité immédiate du site historique.

Cette nouvelle route et cette nouvelle "porte" du village pourrait devenir un atout formidable à la promotion du site grâce à une accessibilité optimale est une vitrine directe sur de grands axes de communication.

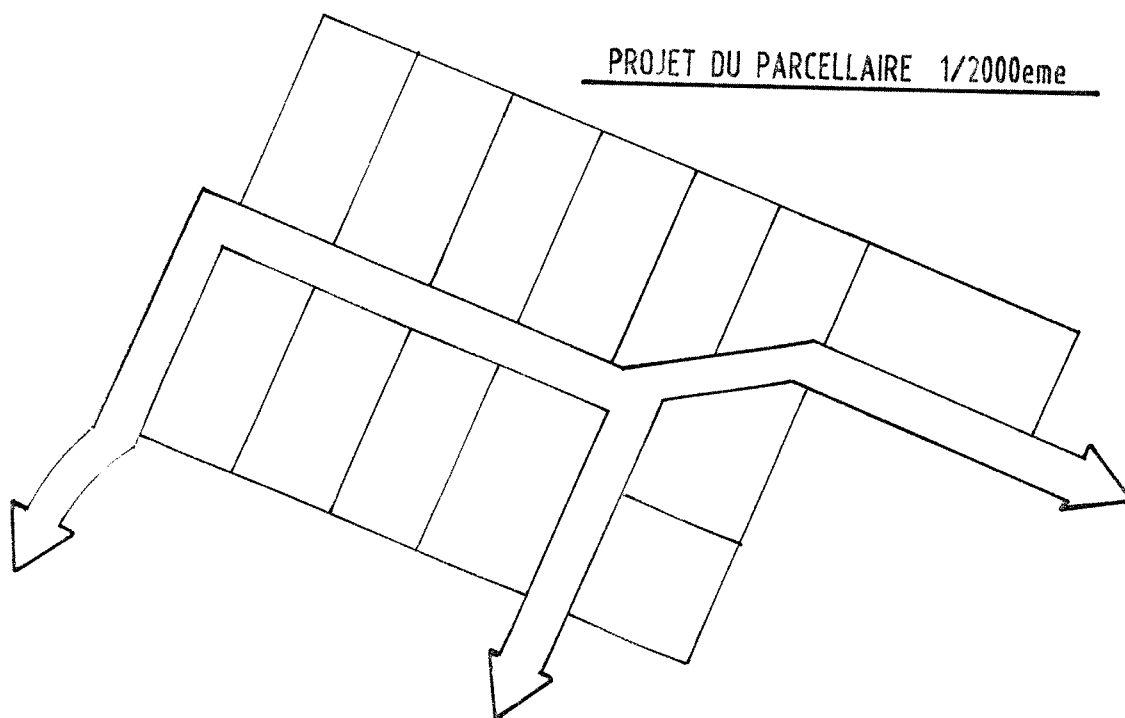
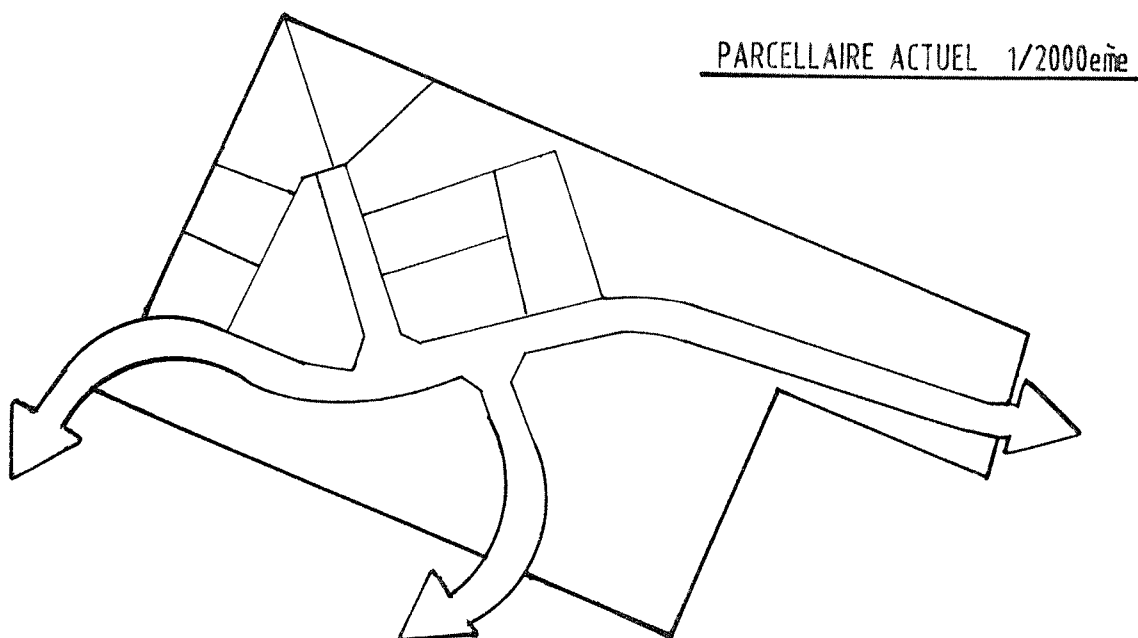
Pour l'aménagement de tout ce secteur, il faudra impérativement garantir la cohérence entre les diverses opérations (site historique, nouvelle route...).



DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

En limitant le développement linéaire le long des routes le P.O.S. permet de garantir un développement cohérent du village.

Actuellement seul le secteur classé I N.A. au Nord du village est susceptible d'être rapidement aménagé pour être construit. Le tracé actuel des chemins qui traversent ce secteur ne permet pas une organisation raisonnée du lieu. Il faudra repenser les circulations pour aboutir à un dessin de parcelles cohérent (éviter les parcelles en triangles ou complètement cernées de voiries...)

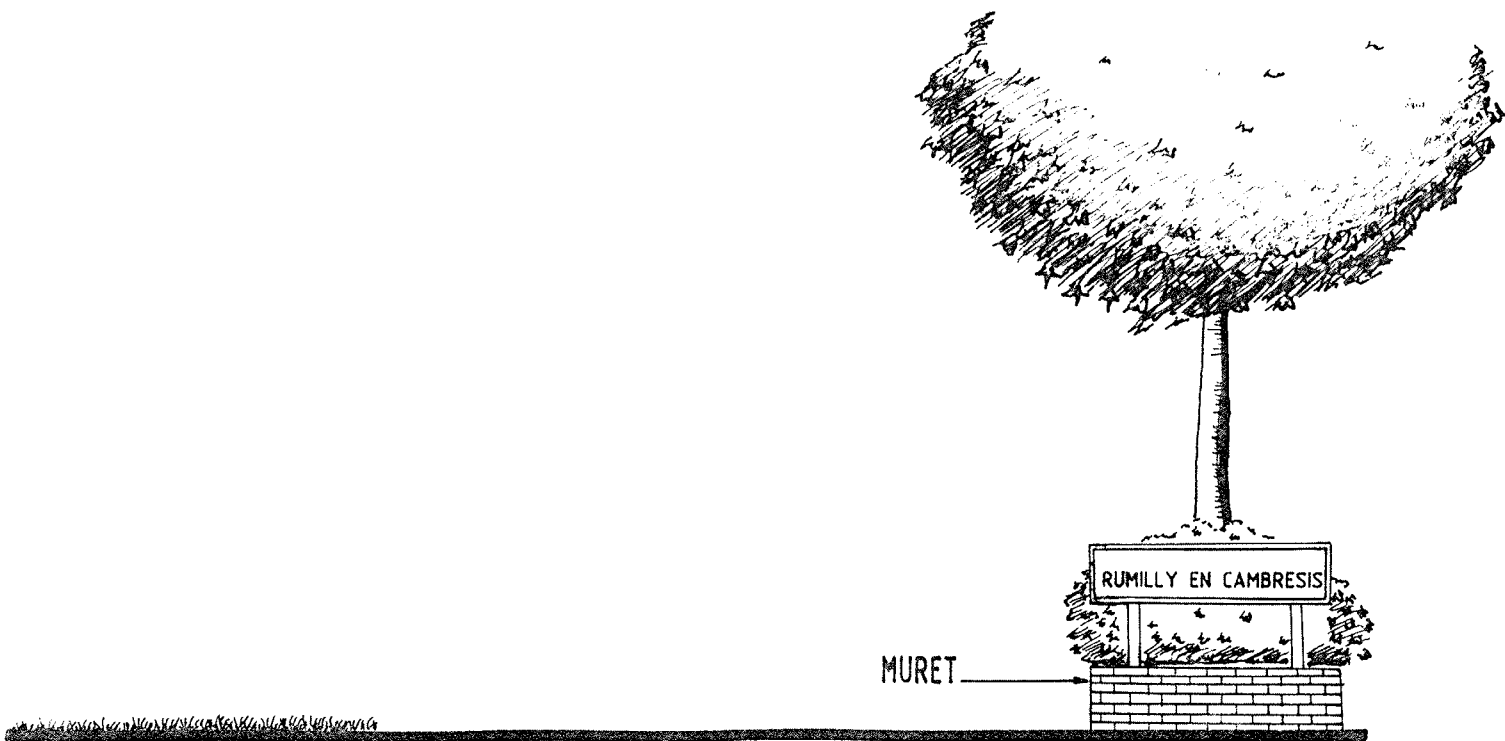


LES ENTREES DU VILLAGE

Les accès au centre du village depuis la RN 44 seront repris plus en détail dans le chapitre suivant mais ils auront la même conception de base que les autres entrées du village.

L'objectif est de souligner la transition entre la campagne et le village pour influencer d'avantage le comportement des conducteurs (les faire ralentir) et rendre plus lisible les structures du paysage.

La frange traditionnelle entre la campagne et le village est constituée d'une ceinture verte (prairies, vergers, jardins potagers...) qui perdent progressivement leur importance au profit des grandes cultures ou de l'urbanisation. Les entrées du village rappellent en résumé cette ceinture verdoyante : un bel arbre avec des arbustes au pied renforce l'importance du panneau de signalisation.



CEINTURE VERTE

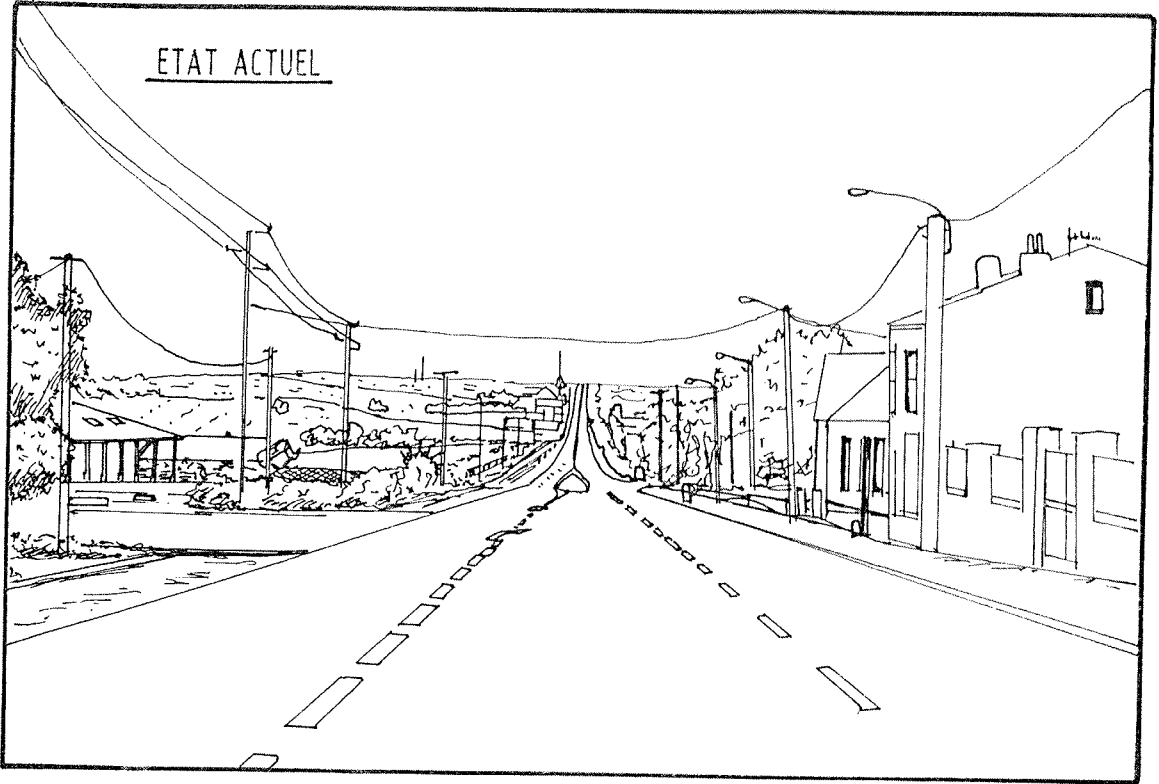
Il n'est pas possible d'envisager de reconstituer une ceinture verdoyante large et continue autour du village. Mais il est envisageable de retourner cette frange dans la partie Nord. Cette lisière est particulièrement importante de ce côté car elle est très visible depuis la RN 44 (voir la première illustration de cette étude).

Font partie de cette frange le stade, une bande de 6 m de large (engazonnée et plantée de peupliers d'Italie).

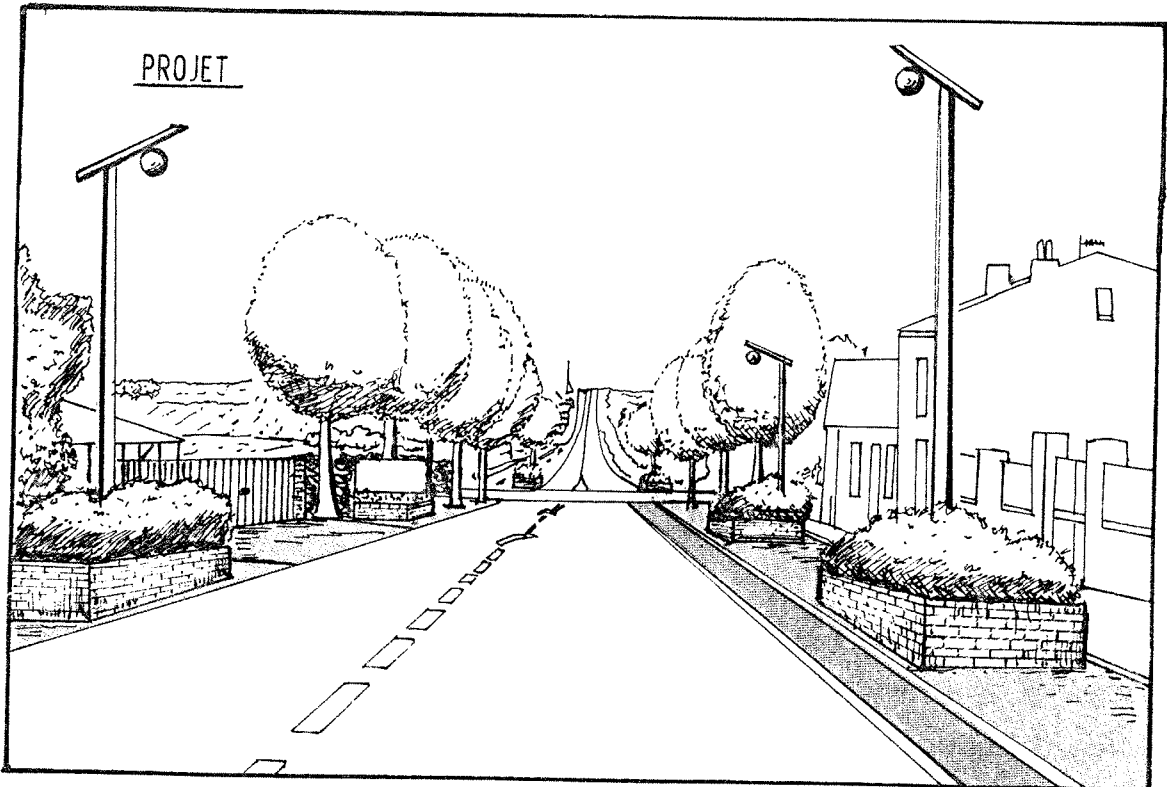
Pour rendre plus pratique cette liaison piétonne, il serait souhaitable de créer un chemin de promenade et de compléter l'alignement de peupliers d'Italie par des arbres et arbustes plus variés.

ACTIONS PONCTUELLES

ETAT ACTUEL



PROJET



ABORDS DE LA RN 44

L'analyse a bien montré les principaux problèmes :

- l'absence de caractère urbain de la traversée de RUMILLY-EN-CAMBRESIS,
- le manque d'identification de la "porte" du village (croisement avec la D 142 qui relie le centre) par rapport au deuxième carrefour vers Masnière,
- la surlargeur des bas côtés.

L'objectif des aménagements sera de bien différencier les sections en rase campagne et en milieu urbain par l'utilisation optimale des bas côtés. Des jardinières maçonnées définissent des aires de stationnement afin de libérer les trottoirs et de refermer visuellement la route. La présence d'arbres quand l'espace est suffisant renforcera cette impression. Une piste cyclable sera installée entre la route et la bande de stationnement. Les jardinières deviennent aussi le support de signalétique pour les activités riveraines.

Les limites de la section urbaine sont matérialisées par des jardinières et des arbres avec en plus un marquage des traversées piétonnes (possibilité de les surélever...) et un éclairage accompagnant ces traversées.

Pour hiérarchiser les deux carrefours, le plus important est mis en valeur par un aménagement utilisant au maximum les délaissés. La forme circulaire souligne le rôle de plaque tournante du croisement de la RN 44 (avec de transit) et de la D 142 (futur axe touristique du haut Escaut).

LES ESPACES CENTRAUX

La rue Jean Jaurès

Le croisement entre la rue Jean Jaurès et la rue Charles Gide est très important puisqu'il correspond à un coude de la D 142 qui relie entre autre le centre du village à la RN 44.

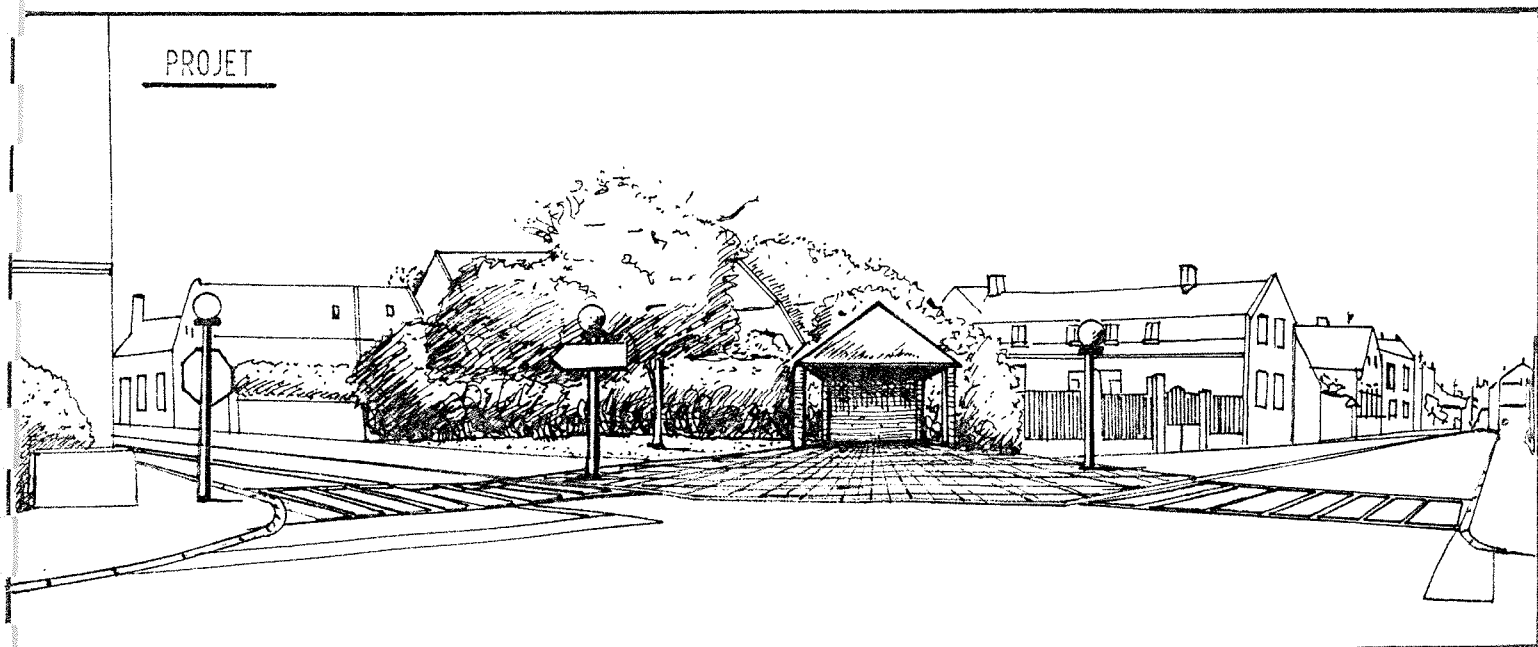
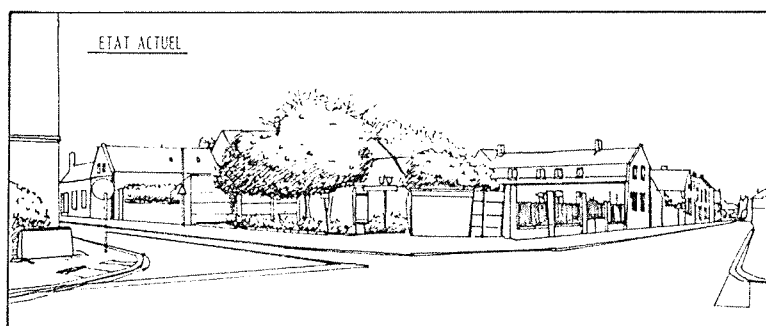
Un délaissé accueille un abri bus vétuste et un espace vert peu étoffé.

L'abri bus est refait en maçonnerie avec une toiture en tuile pour mieux s'intégrer au reste des constructions. Il peut aussi servir de point de rencontre et devient un élément visuellement important qui souligne le croisement.

Des plantations plus denses dissimulent la maison délabrée.

Un éclairage soigné accompagne les traversées piétonnes. Il sert de support aux panneaux routiers.

La définition d'un "style" de mobilier urbain (bancs, corbeilles à papiers, éclairages, portiques, abris...) est importante pour garantir la cohérence et l'harmonie entre les divers aménagements envisagés. Il peut s'agir d'un choix à partir de catalogues spécialisés présentant des gammes plus ou moins complètes ou de réalisations par des artisans locaux.

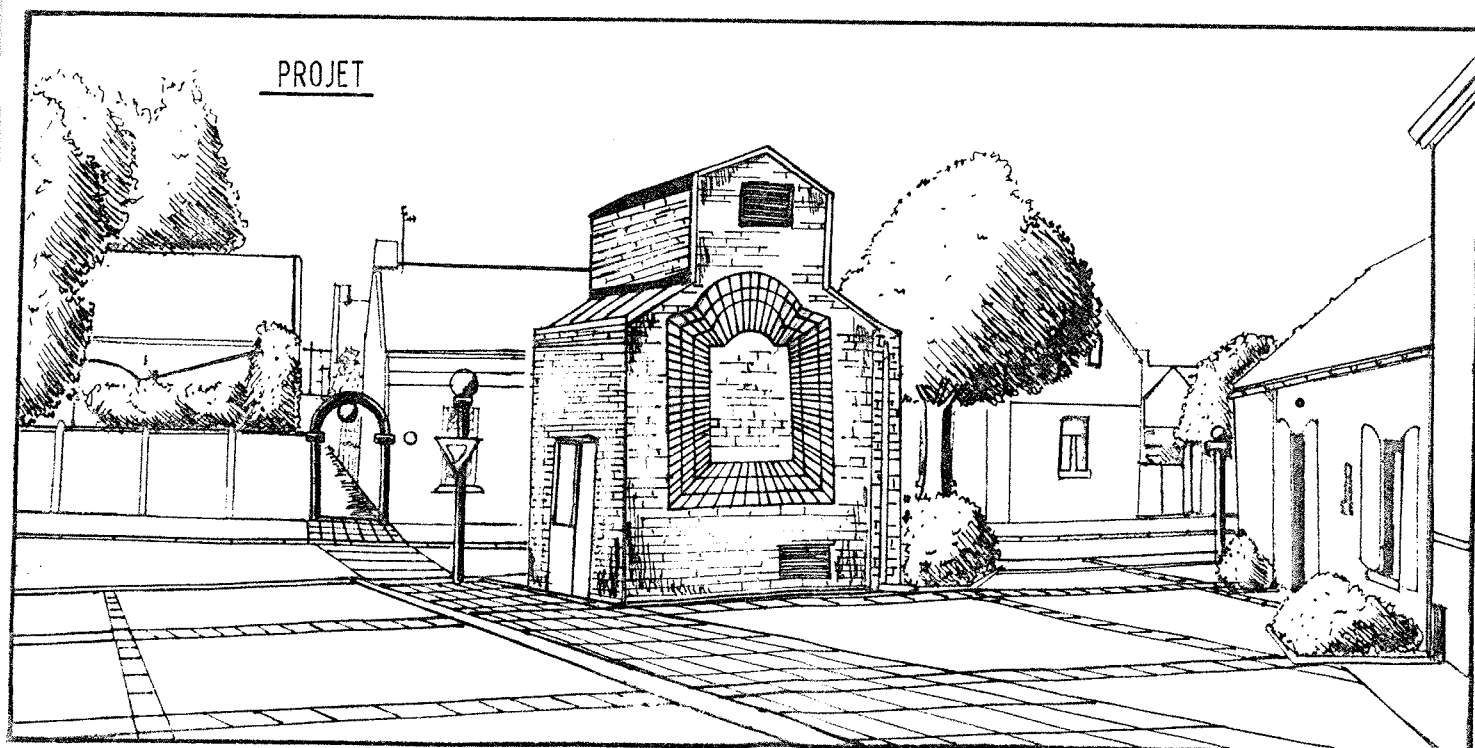
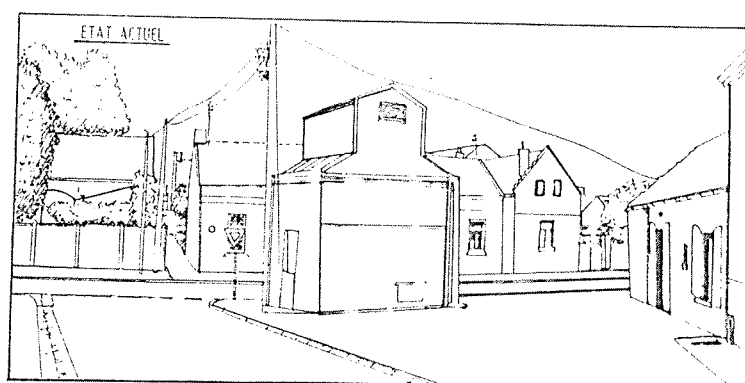


Autour du transformateur EDF, les aménagements visent à mieux hiérarchiser les routes, souligner les flux piétons et rendre l'espace plus convivial.

Un traitement de sol différent, plus élaboré, permet de distinguer la placette de la rue principale tout en conservant la matérialisation au sol de la rue Paul Lafargue.

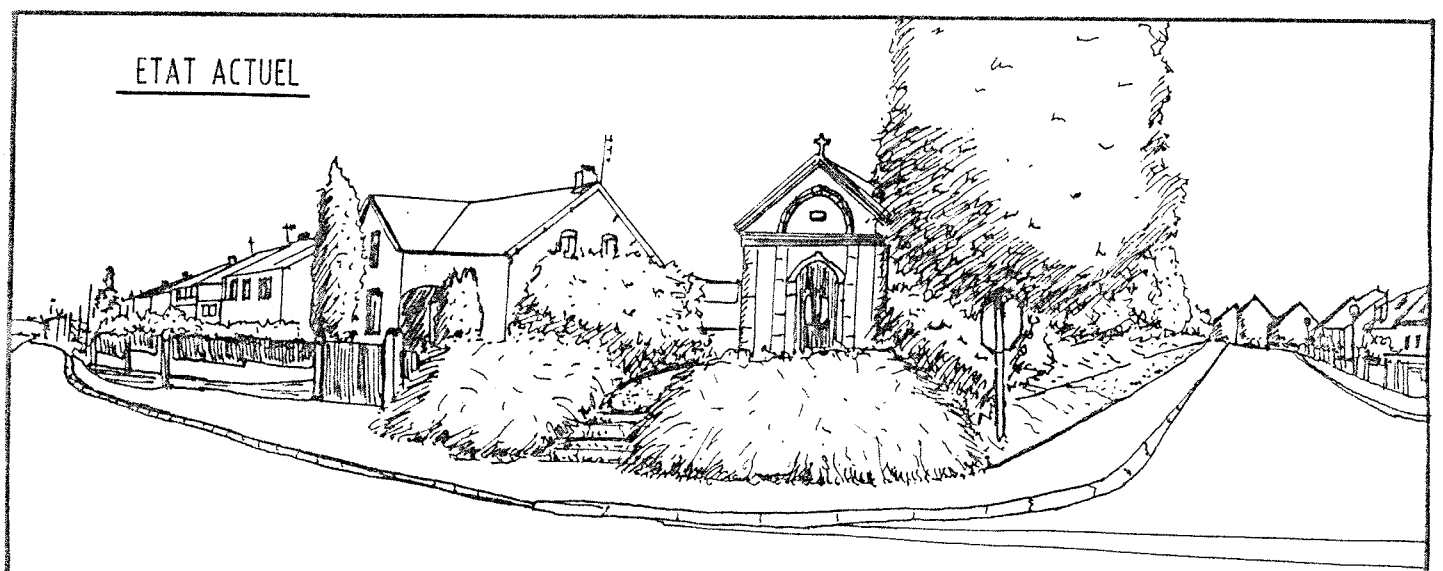
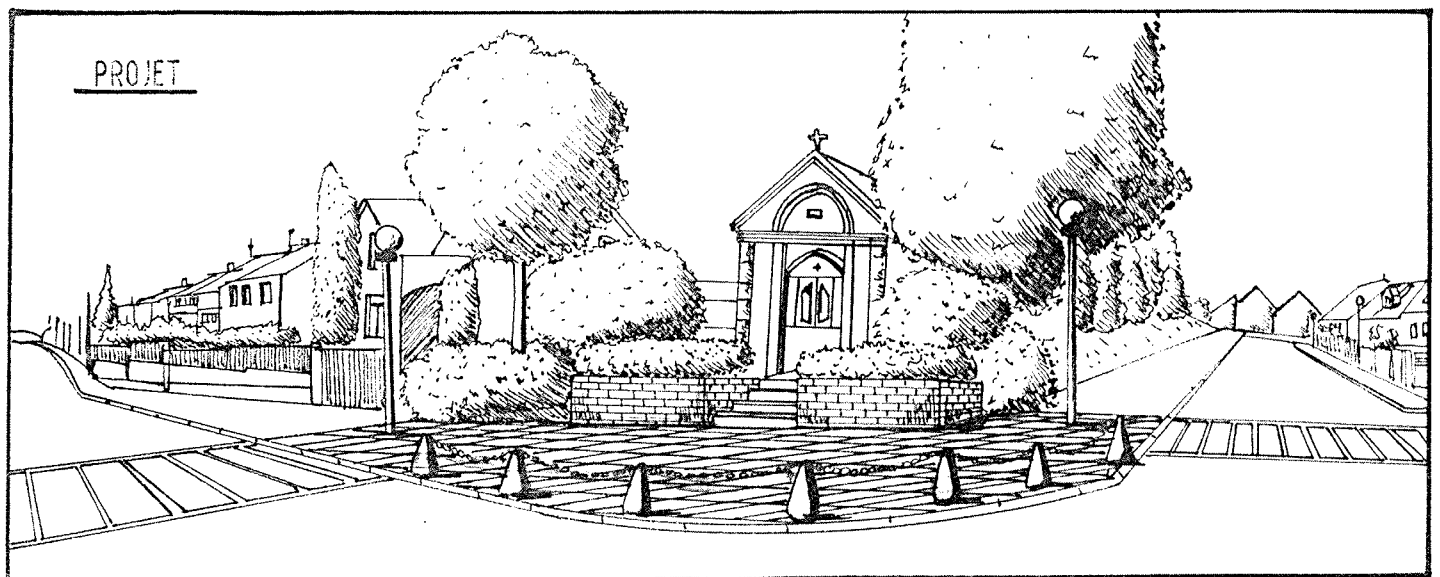
Un revêtement de sol en pavé accompagne le parcours pour mieux le baliser et le rendre agréable même la nuit. Un portique signale la venelle piétonne dans le prolongement de la traversée piétonne. On retrouve ce même portique pour matérialiser l'ensemble des venelles. L'enterrement des réseaux aériens au niveau de la placette participera à l'amélioration du cadre de vie. Il en sera de même pour toutes les places et placettes. Ailleurs, les réseaux sont intégrés aux façades si le front bâti est continu.

Plus loin un deuxième arrêt bus, lui aussi en mauvais état, est refait en maçonnerie avec un marquage au sol spécifique et un éclairage adapté. Des arbustes cachent le talus de terre.



Autour de la chapelle, les aménagements ont aussi de multiples intérêts. En ouvrant l'espace situé au pied de la chapelle par l'arrachage des arbustes et le recule du talus on améliore notablement la visibilité au niveau du carrefour. Parallèlement on met en valeur la chapelle avec deux murets briques qui encadrent l'escalier et quelques arbustes bas. La petite placette ainsi dégagée vient ponctuer les liaisons piétonnes et devient un petit point de rencontre.

Face à la chapelle, le mur de parpaings qui retient les terres du jardin voisin est couronné d'arbustes et de petits arbres pour dissimuler la clôture béton. Des plantes retombantes (lierre...) recouvrent le mur pour en casser la monotonie.



Les écoles

Situées à l'écart des grands axes routiers, les écoles bénéficient d'une tranquillité appréciable.

Malheureusement les bâtiments en béton brute présentent un aspect triste (et de nombreux problèmes de fuites avec les toits terrasses), le vieux stade semble trop négligé et de nombreuses parcelles sont en friches ou peu entretenues.

Il est évident que la commune devra à terme envisager une réorganisation complète de tout le secteur. Mais dans le cadre de l'étude cadre de vie nous nous limiterons aux terrains déjà acquis par la commune.

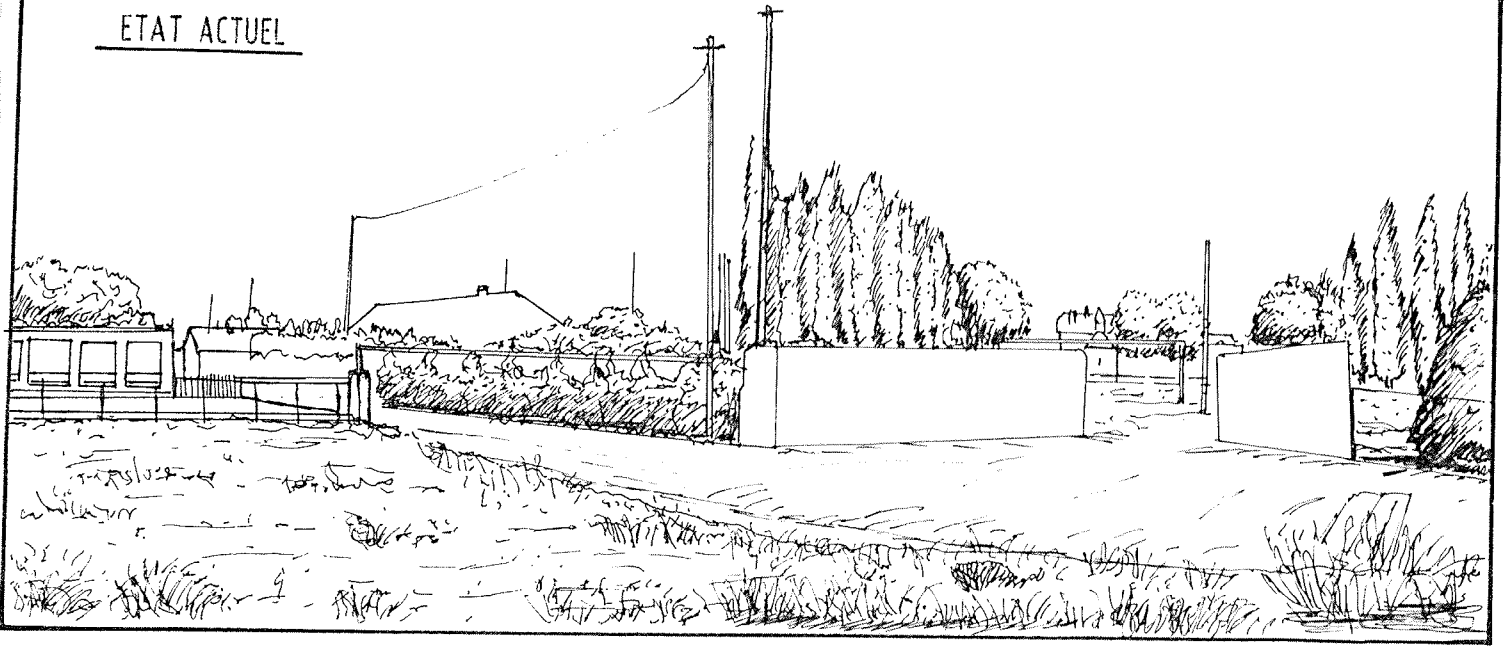
Les objectifs sont de rendre l'espace plus lisible et plus agréable avec des espaces libres d'accès permettant une utilisation optimale de ces aménagements.

Les croisements entre la rue Paul Lafargue qui draine le quartier avec la rue Lobas et la ruelle de la Motte sont matérialisés par des revêtements de sol plus soignés. La démolition de l'extrémité du bâtiment de l'école sur la rue Lobas permettra d'éviter l'impression d'étranglement qui perturbe l'accès aux écoles.

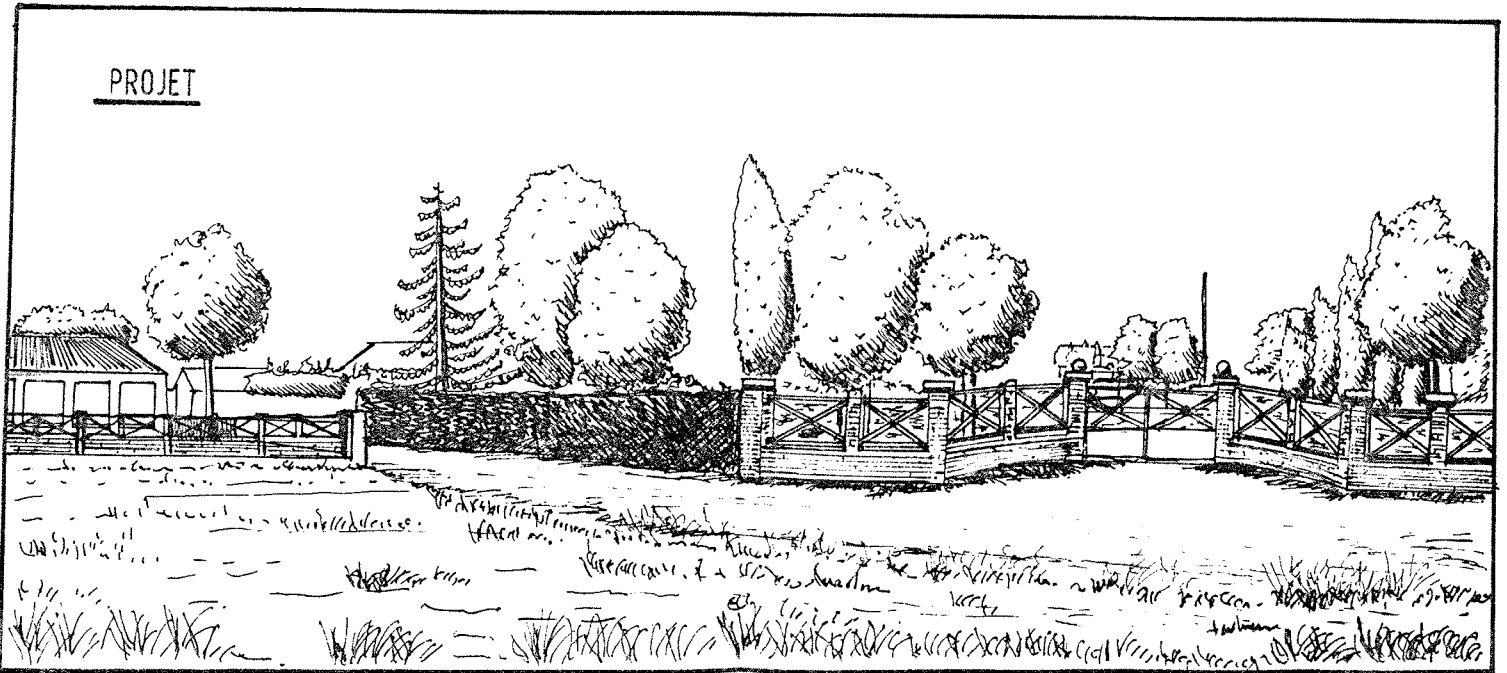
Un éclairage mieux adapté aux piétons ponctue la rue Paul Lafargue et souligne les carrefours importants.

Le stade conserve sa vocation sportive. Le terrain de football sert toujours pour l'entraînement et les écoles. Il est plus petit pour être plus proportionné (largeur par rapport à la longueur) car le terrain actuel est beaucoup trop allongé. Le gain de place permet d'installer un terrain de tennis et un petit parcours sportif avec un chemin permettant l'accès aux vestiaires. Une aire stabilisée fait office de petit parking au niveau de l'entrée. l'ensemble des délaissés du stade sont plantés d'arbres et d'arbustes suivant un plan, plus libre que les alignements de peupliers d'Italie actuels pour offrir d'avantage une image de Parc. L'entrée du Parc est refait avec des murets briques similaires à celui de l'école maternelle.

ETAT ACTUEL



PROJET



La création d'une nouvelle salle pouvant servir de cantine et de petite salle de sport et l'implantation d'un plateau d'évolution sont deux opportunités pour repenser l'organisation interne des écoles et du petit jardin public qui y sera alternante.

Le nouveau bâtiment est installé dans le prolongement de la salle de détente entre l'école maternelle et l'école primaire.

Le plateau d'évolution est calé entre ce nouveau bâtiment et les jardins du logement de fonction.

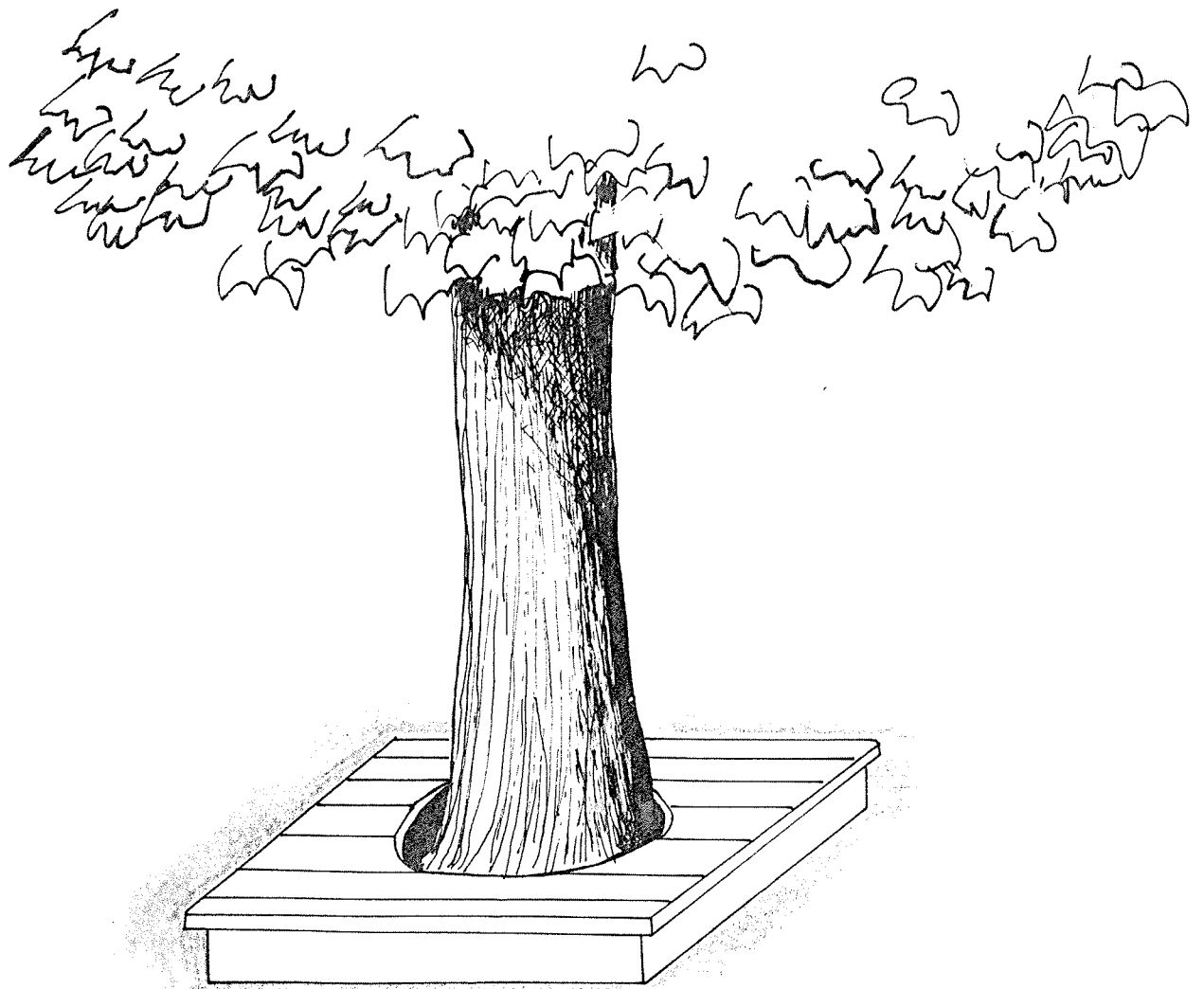
Les terrains restant sont aménagés comme un véritable jardin public avec de beaux arbres et arbustes variés et disposés dans un esprit de parc paysager. Un kiosque marque l'entrée, il sert d'abri et de point de rencontre. Un chemin et quelques bancs inviteront les plus grands à investir cette havre de paix.

Des jeux combinant cordes à grimper, toboggans, cabanes, balançoires combleront une multitude d'enfants.

Les cours d'écoles sont également retravaillées pour être mieux adaptées aux besoins des enfants. La cour des maternelles donne directement accès au jardin public, qui peut alors être utilisé en toute sécurité puisqu'il sera lui aussi clos avec un portail d'entrée. Dans la cour proprement dite, des jeux sur dalles caoutchoutées adaptés aux tous petits deviennent le support d'activités multiples.

La cour de l'école primaire jouit déjà de la présence de trois très beaux marronniers. Autour des arbres sont posés des bancs faisant également office de base d'arbres. Au sol sont dessinés des jeux de marelle, des labyrinthes...

Dans l'angle des bâtiments, un espace surélevé sert d'espace scénique et anime l'espace.



LE STADE

Le lotissement réalisé au Nord-Ouest du village présent un aspect assez sévère avec ses maisons en crépis (qui vieillit très mal) et de vastes surfaces en enrobé tristes et monotones. l'entrée du stade est discrète et la hiérarchisation des voies peu lisibles (les voies en cul de sac ont le même gabarit que la rue principale).

Les opérations d'amélioration du cadre de vie sont de deux ordres :

- Incitative : monter l'intérêt des revêtements briques pour les murs, plus cher à la réalisation, ils sont rentables à long terme (Il faut refaire un crépis tous les 7 ans environ). Inciter les riverains à soigner leur clôture dans une certaine harmonie : murets briques ou haies denses (éviter le schéma clôture grillagée-gazon).

- Opérationnelle : par l'amélioration des espaces et bâtiments publics la commune peut amorcer des démarches individuelles. Les actions se portent principalement sur l'entrée du stade et la place centrale.

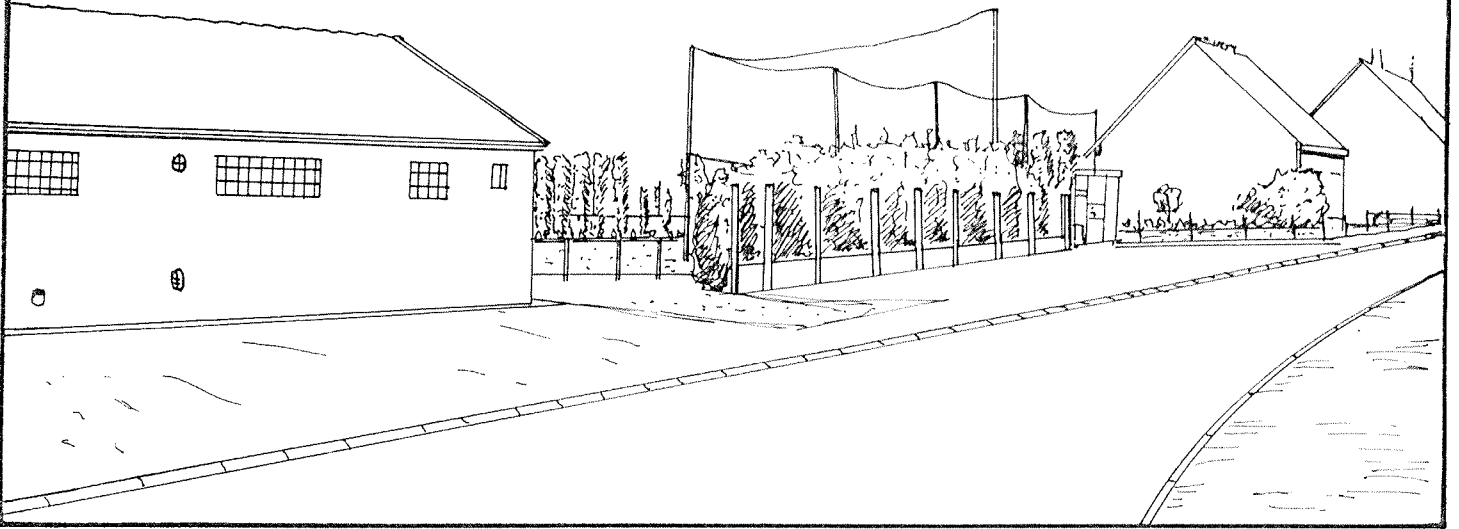
L'entrée du Stade

L'objectif est double, mettre en valeur l'entrée de l'équipement et améliorer l'aspect général du lieu.

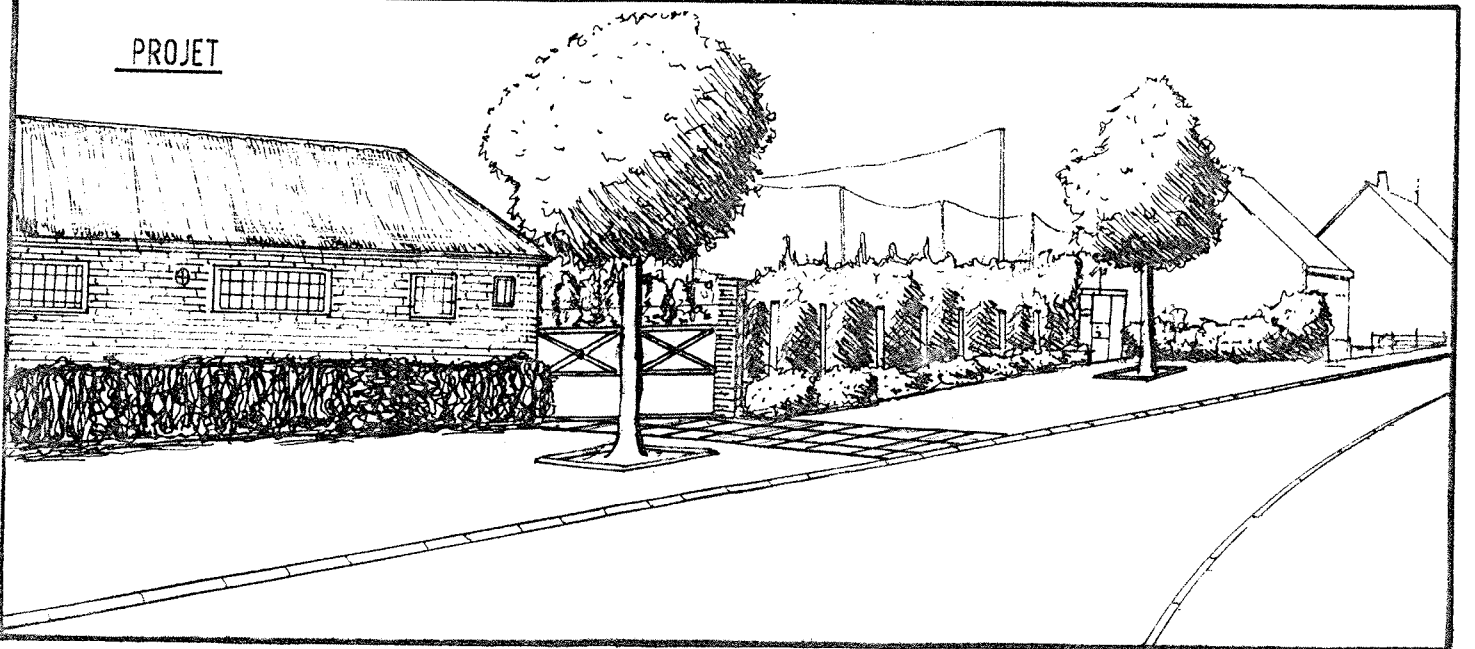
L'entrée est soulignée par un revêtement de sol en pavés et 2 portiques en briques. Sur le vestiaire refait en briques une plaque indique clairement qu'il s'agit du stade.

Des arbustes apportent une meilleure assise au bâtiment et minimisent l'impact des plaques de béton de la clôture, un arbre estompe le pignon aveugle et un autre accompagne l'entrée.

ETAT ACTUEL



PROJET

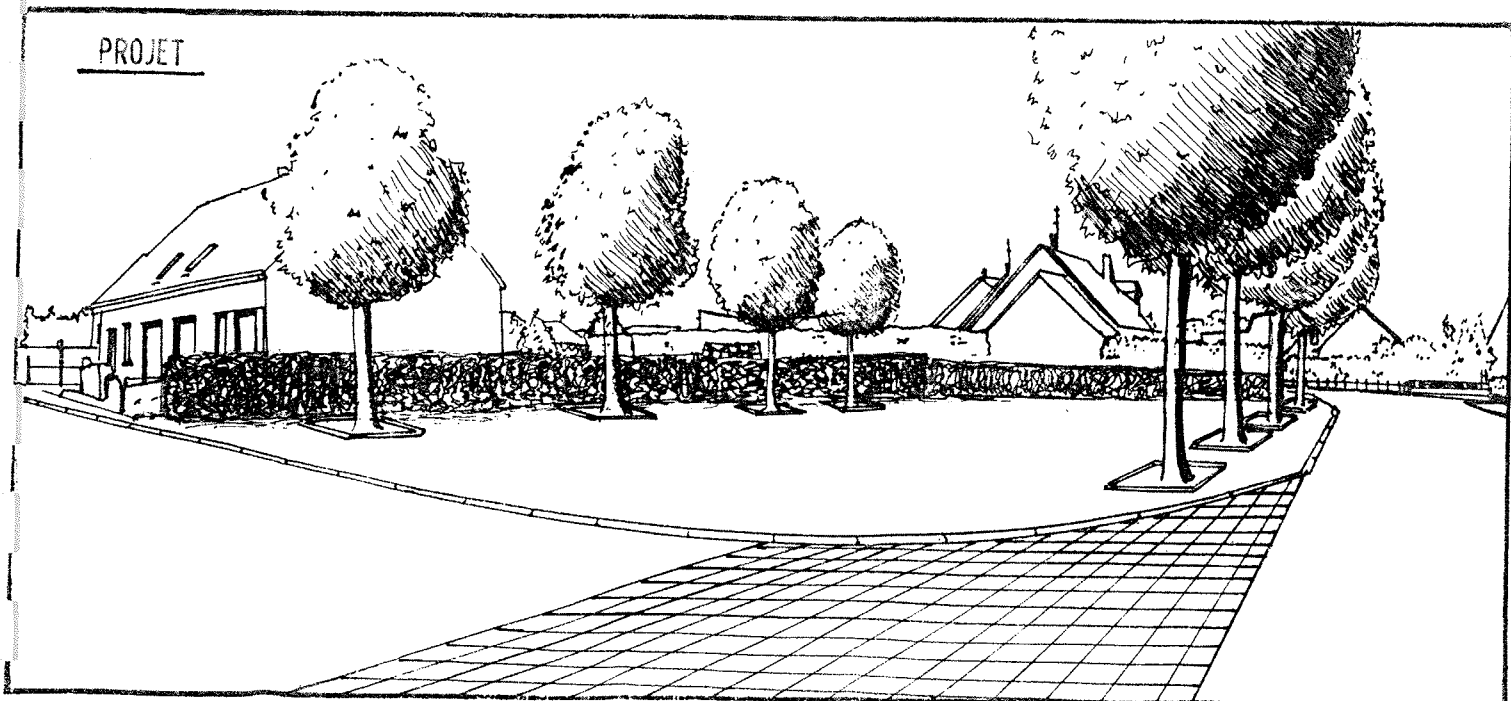
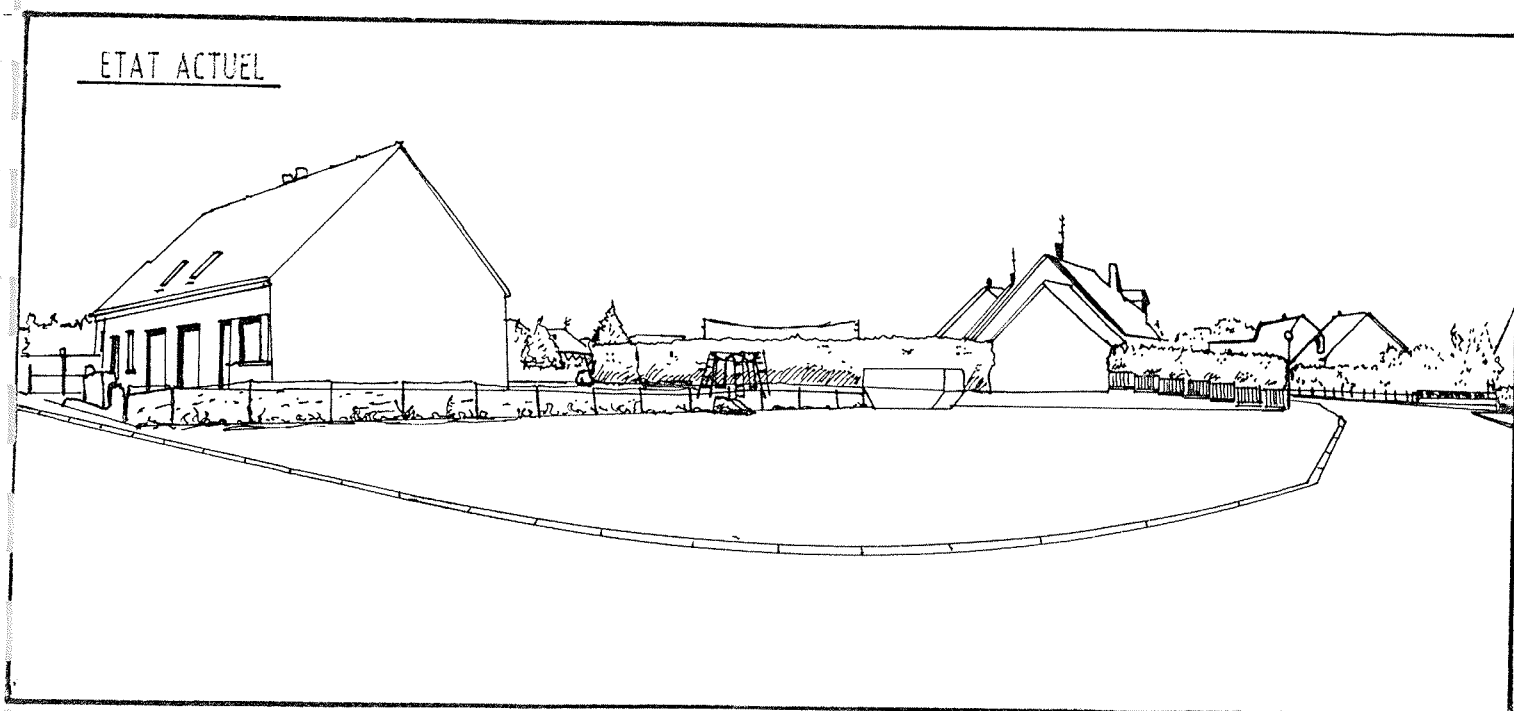


La place

L'aménagement devra garder le caractère du lieu voué à de multiples usages (parking d'appoint pour le stade et les riverains, aire de jeux pour les enfants, support de festivités diverses).

Pour cela, il se limite aux franges : clôtures (haies taillées) et des arbres tiges qui encadrent mieux l'espace pour lui donner plus d'intimité.

Un traitement des voies aux carrefours permet de mieux comprendre leur vocation.



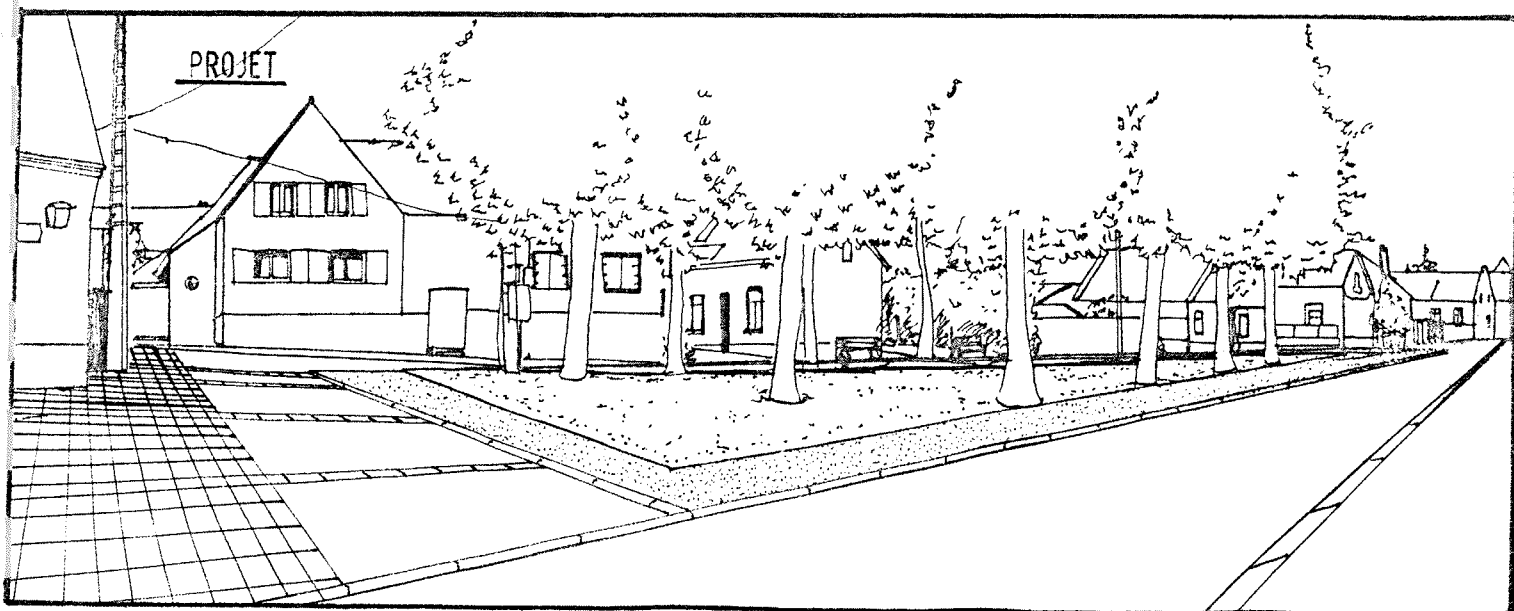
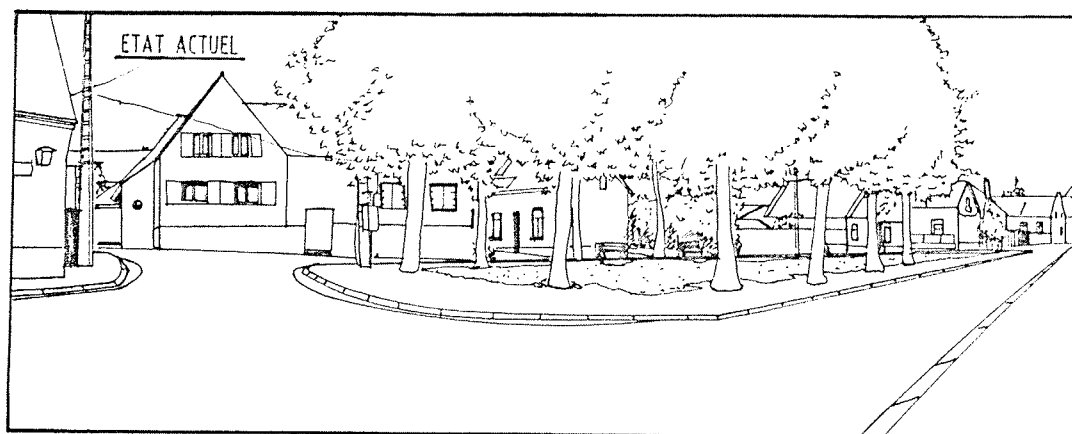
RUE JULES FERRY

Un élargissement de la route en forme de triangle est occupé par une aire engazonnée et un groupe de 9 très beaux tilleuls. L'espace est agréable et vit bien, inutile de l'encombrer. Par contre en arrivant depuis le Nord la hiérarchisation des voies est peu lisible : l'espace situé à l'écart de la route principale ne présente pas suffisamment un caractère confidentiel.

Pour palier à ce problème, il faut bien distinguer les espaces par des revêtements de sol différents. L'espace plutôt piétons et véhicules en stationnement est conçu comme une voie mixte avec une trame de pavés à travers l'enrobé noir.

Devant le café se dessine une terrasse et l'accès à la voie piétonne est mis en valeur.

La perspective en arrivant depuis le Nord est retravaillée avec des éléments plus durs : jardinières maçonnées. Des tilleuls sont plantés pour mieux accompagner la voie principale.



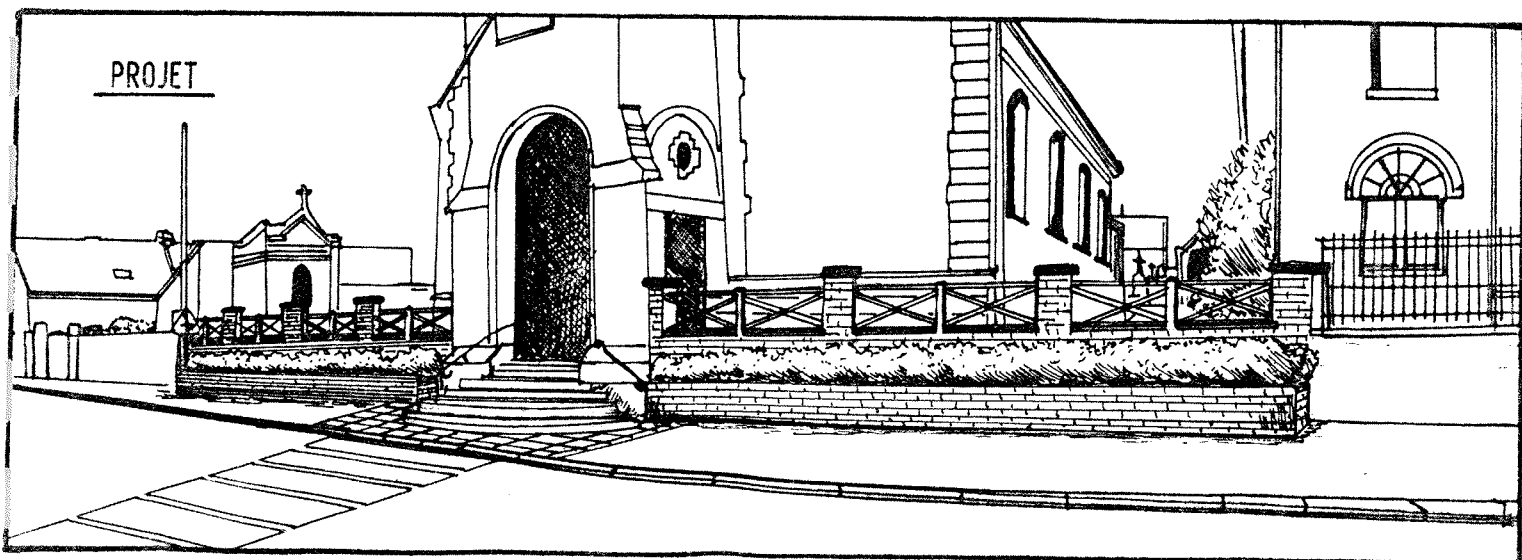
LE CIMETIERE

Le vieux cimetière

Après enlèvement de toutes les tombes abandonnées le vieux cimetière est replanté d'arbres et d'arbustes avec engazonnement des espaces dégagés pour constituer un jardin du souvenir propice au recueillement.

A l'angle situé proche de la route sera implanté un columbarium ouvert sur le jardin.

Côté rue principale, le mur de soutènement est habillé en briques et la grille refaite. Une jardinière maçonnée de briques de même teinte est installée au pied du mur afin d'en minimiser l'aspect austère.



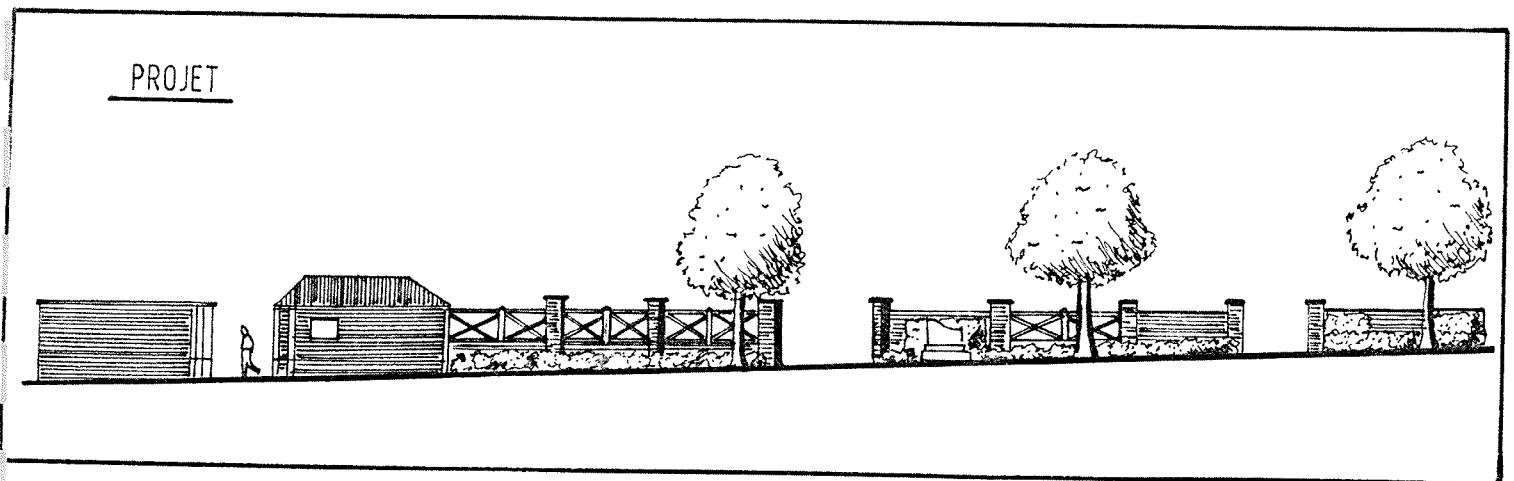
Le nouveau cimetière

Plus des deux tiers de la limite du nouveau cimetière le long de la rue ne sont pas aménagés (pas même une clôture).

Le tiers restant est constitué de murs de briques construit en symétrique à celui du vieux cimetière.

Le projet consiste à continuer le mur existant par un muret surmonté d'une grille dans le même esprit que celui de la façade de l'église. Pour ce prolongement, il est possible d'élargir le trottoir car les tombes sont suffisamment éloignées. Une bande de plantations permet de mieux asseoir la clôture. La stèle déjà existante est intégrée à un mur plein. Trois arbres viennent animer l'espace et rompre la monotonie du large trottoir.

Face au vieux cimetière, le mur est conservé comme tel. Simplement la liaison entre les deux cimetières est mieux soulignée. Côté intérieur du cimetière sont regroupés de part et d'autre de cette entrée une zone de stockage pour les fanes et un abri avec point d'eau.



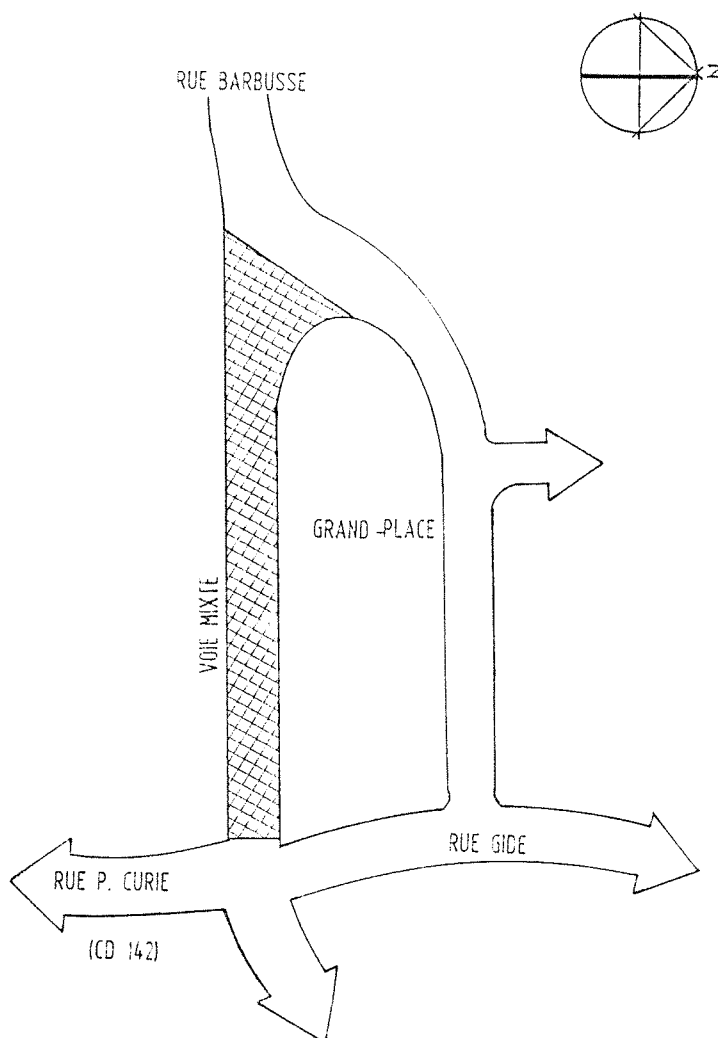
LES PLACES

L'aménagement de la grand'place, des abords du mille club et de la Mairie doivent à notre avis être intégrés à un même projet d'ensemble.

Les objectifs sont de visualiser le centre du village, mieux gérer les croisements de rues (souvent mal compris actuellement), d'améliorer le confort des piétons et d'offrir un cadre de vie agréable, fonctionnel et harmonieux.

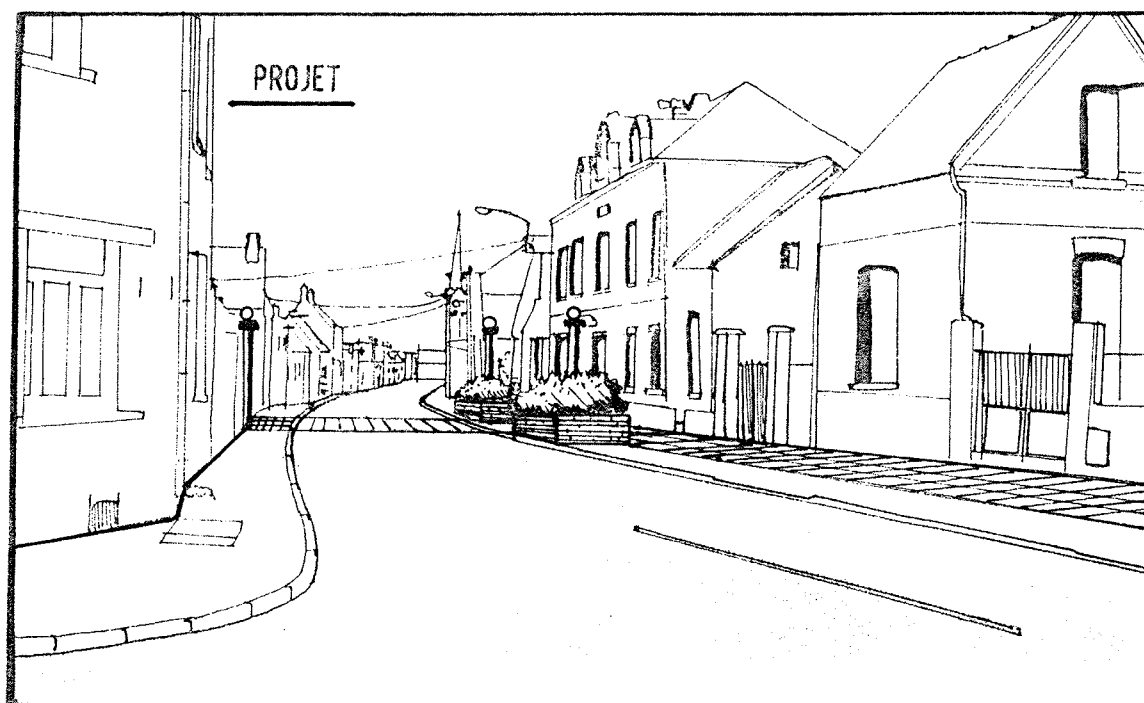
Pour les problèmes de sécurité routière, il faudra travailler en concertation avec les services du Conseil Général (Unité Territoriale de Goeulzin), car dans un premier temps nous envisageons de reporter la circulation principale sur la rue au Nord de la place et de laisser la rue au Sud à un usage local. Ce projet permet de ne gérer qu'un seul carrefour et de bien desservir les écoles. Malheureusement le carrefour avec la rue Pierre Curie (CD 142) serait peut-être dangereux par le manque de visibilité. Le redressement de la rue au Nord de la place, nous paraît suffisant mais si les services du département considèrent qu'il est plus facile de gérer un croisement en X dans le prolongement de la rue au Sud nous nous plierons à cette contrainte.

Dans tous les cas le projet dessiné peut intégrer les contraintes de sécurité sans être remis en cause.



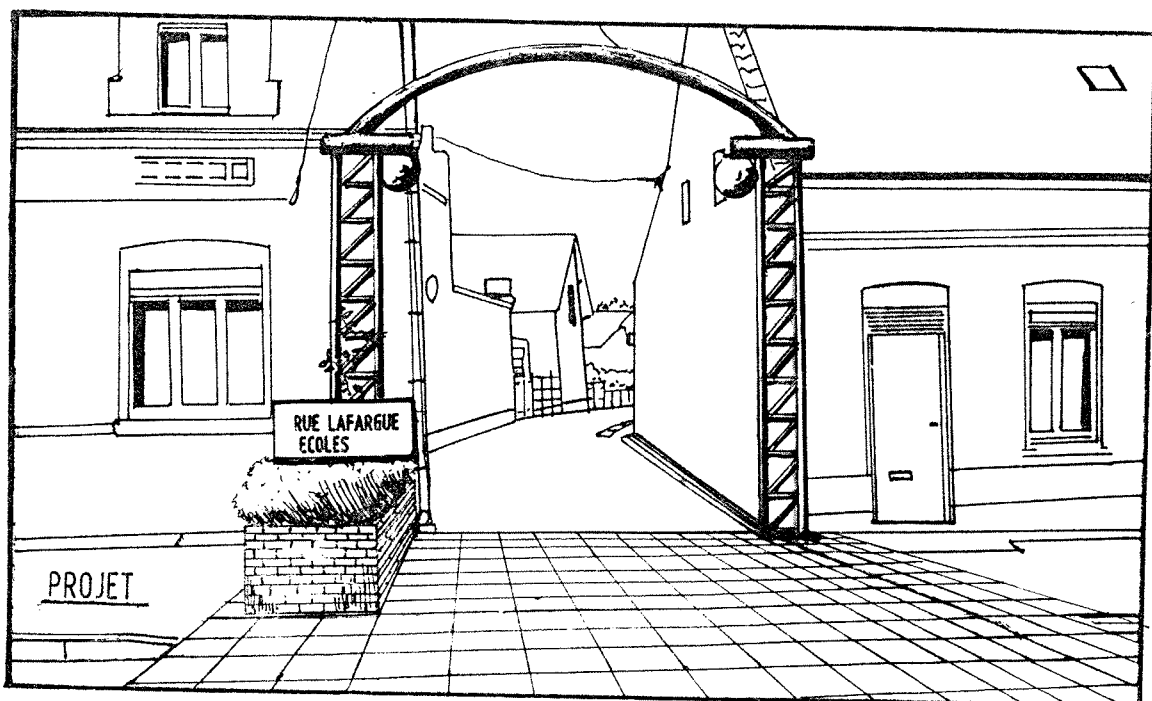
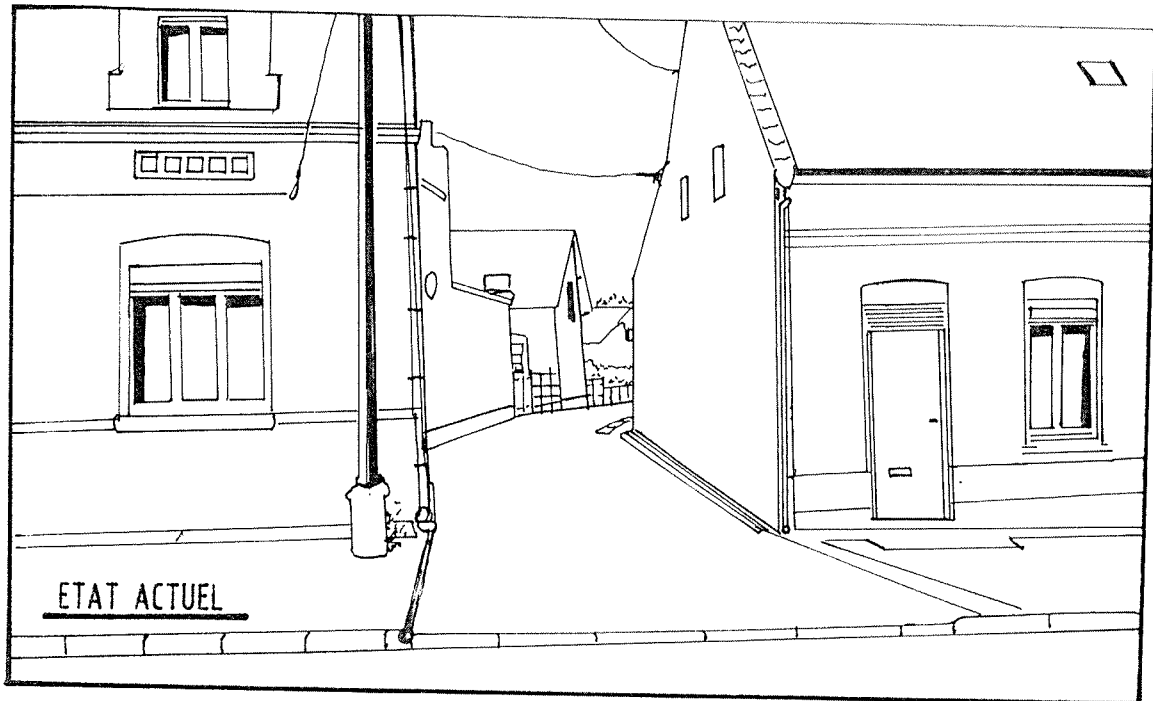
Abords de la Mairie

Il est indispensable de mieux visualiser la Mairie aujourd'hui trop discrète. Le traitement de l'entrée par un portique serait souhaitable mais notre action se limite aux espaces non bâti. Pour souligner l'entrée de la Mairie, est aménagé un parvis en pavés cerné de deux jardinières maçonnées. Une traversée piétonne soigneusement éclairée renforce cette mise en scène. Sur le trottoir, la partie strictement piétonne est pavée alors que celle autorisée au stationnement reste en enrobé.



Accès aux écoles

L'objectif est le même que pour la Mairie : rendre perceptible la vocation de chaque élément fort. Ici un revêtement de sol plus soigné (pavés) signale la présence de l'accès aux écoles où un large portique support d'éclairage et d'une signalétique adaptée. Le rôle du pavage est aussi d'inciter les automobilistes à ralentir.

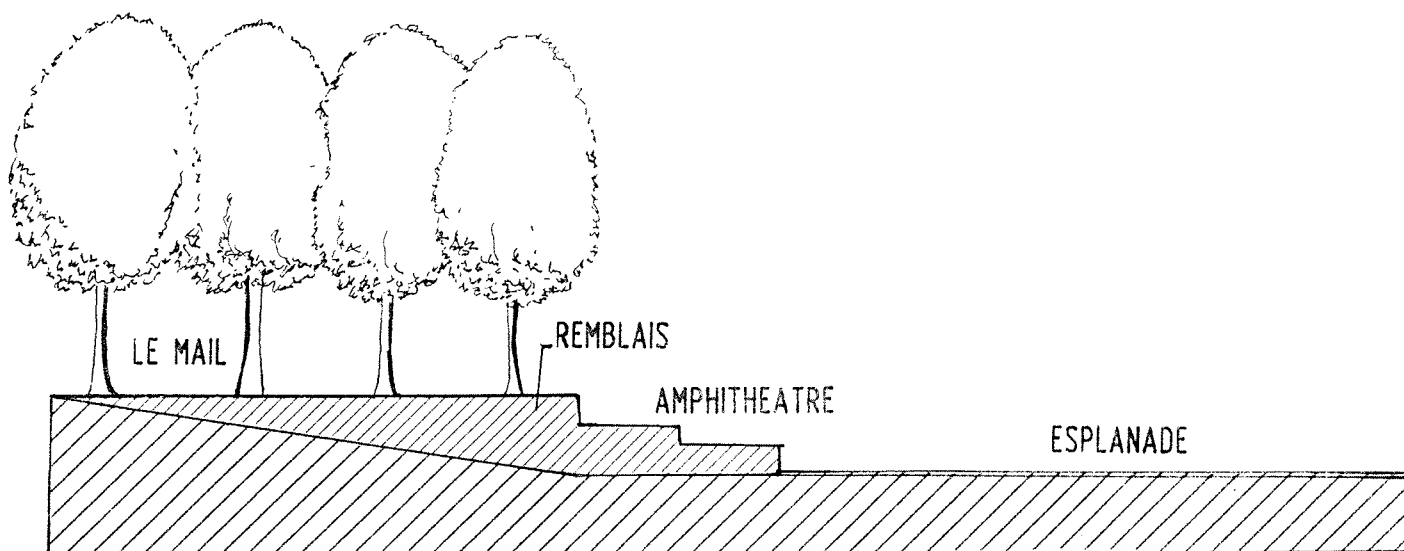


La Grand'Place

Il s'agit du secteur qui a le plus d'importance aux yeux des habitants de RUMILLY-EN-CAMBRESIS. C'est aussi le centre historique et le centre de vie du village (ducasse, jeux de boules, liaisons vers les écoles...). Vu l'importance du projet nous ne cherchons que dans un premier temps qu'à définir un schéma d'aménagement cohérent à partir duquel pourra s'amorcer une discussion entre les divers partenaires : Paysagiste, Conseil Municipal, Conseil Général, des concessionnaires concernés (EDF, PTT, Transport Urbain,...). Ce n'est que dans une deuxième phase que pourra se définir plus précisément le projet.

En arrivant depuis la rue Barbusse, l'aménagement dépendra de la volonté (ou non) de hiérarchiser les voies et d'orienter le flux principal sur la rue au Nord de la place (vers l'accès aux écoles).

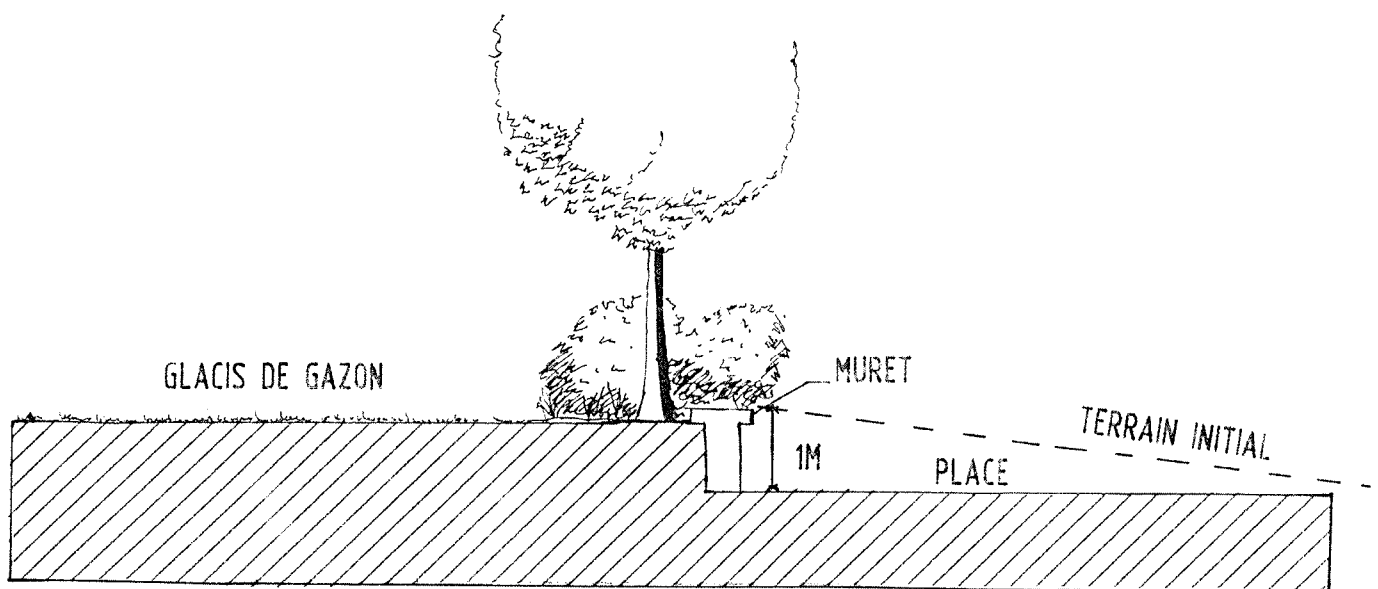
Le mail d'arbres est implanté sur les déblais récupérés près de la RN 142. Il s'arrête sur un amphithéâtre maçonné qui referme l'esplanade. Les arbres choisis sont des tilleuls. Les plantations récentes sont à éliminer : l'alternance feuillage panaché et pourpre est à proscrire absolument !



La liaison piétonne, biaise, sépare l'esplanade du glacis de gazon. C'est aussi un accès possible aux camions pour les ducasses.

La partie située le long de la RD 142 est traitée comme une vraie place avec un pavage de qualité (matériaux traditionnels).

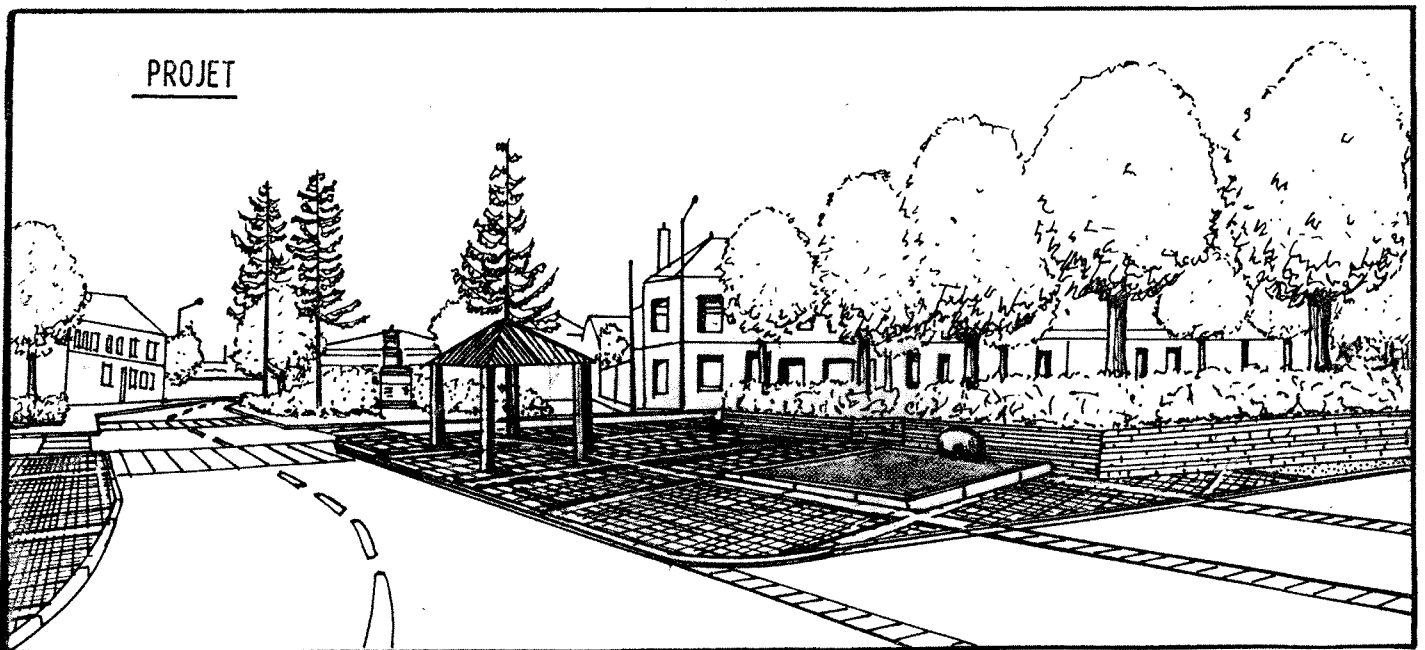
L'abri bus ferme la perspective depuis la rue Charles Gide. Sa vocation dépasse donc celle de simple abri bus. Il sera traité en conséquence. Une fontaine sculpture anime la place. Elle s'inscrit dans la trame dans le prolongement de la trame et du monument aux morts. Un muret briques compense la différence du niveau entre la place et le glacis du gazon. Des escaliers permettent de passer d'un niveau à l'autre. Des arbustes surmontent le muret pour donner plus d'intimité à la partie en retrait et amener plus de variété côté place.



ETAT ACTUEL

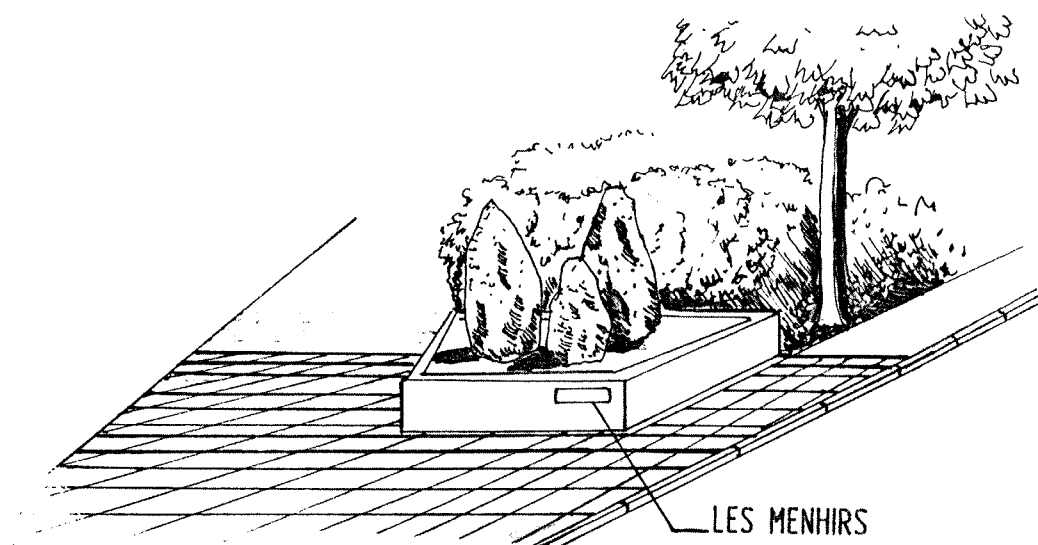


PROJET



Abords du Mille Club

En arrivant depuis la rue Pierre Curie, un groupe de trois menhirs (dont un avec une tête de bouc sculptée) est mise en scène sur un socle dans l'axe de la perspective. Un groupe d'arbustes persistants, vert foncé et hauts constitue un fond parfait.



L'espace autour du mille club est simplement redessiné pour lui donner plus d'intimité par rapport à la route et former des fonds plus décoratif depuis les baies vitrées.

La Chapelle

Les aménagements sont dans le même esprit que le reste du village : mise en valeur de l'édifice et amélioration de la lisibilité de l'espace.